



CAHIER DE LA BIODIVERSITÉ

COMMUNE DE

SAINT-JURS



Financé par



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon  
Une autre vie s'invente ici



Photographie de couverture : © Philippe FAVRE

## ÉDITO

En 2021, notre commune candidait à l'appel à communes volontaires lancé par le Parc naturel régional du Verdon pour réaliser des atlas de la biodiversité communale.

Nous souhaitons mieux appréhender notre biodiversité locale et ainsi définir comment notre commune pourrait mieux œuvrer pour la préservation de son patrimoine naturel.

Autre point important, la démarche proposée par le Parc implique la participation des habitants. Aspect auquel nous avons été particulièrement sensibles car notre volonté était que ce travail puisse aussi générer du lien social au sein de notre village, collaboratif et intergénérationnel.

Il était notamment important de pouvoir sensibiliser la jeunesse de notre commune, notamment en associant à ce travail l'école élémentaire de Puimoisson/Saint-Jurs, où sont scolarisés les enfants du village.

Il nous fallut patienter un peu. Mais six mois après la première réunion d'information publique en novembre 2022 et un engouement constant qui mobilisa jusqu'à une vingtaine de participants au cours des 6 sorties proposées par le Parc aux habitants de la commune et du territoire, le résultat est plus que satisfaisant : plus de 8500 observations ont été réalisées et plus de 1000 espèces ont été décrites ! Les Saint-Jursiens et Saint-Jursiennes y ont pris une part active et notre commune peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants, plusieurs spécialistes passionnés et chevronnés qui s'y sont pleinement investis.

Les enfants de la classe multi-niveaux du professeur d'école Sébastien Della Casa ont pu également s'initier à la reconnaissance des traces et indices de la faune sauvage et réaliser des moulages d'empreintes.

Aussi, mon Conseil municipal et moi-même sommes particulièrement heureux de ce nouveau cahier de la biodiversité rédigé par le Parc, pour les Saint-Jursiens et les Saint-Jursiennes.

Ce cahier n'est pas la fin de la démarche. Il doit continuer de nous rassembler pour voir comment la commune et tout un chacun, pouvons œuvrer pour préserver la richesse de notre patrimoine naturel et ses paysages.

**DANIELLE URQUIZAR**  
Maire de Saint-Jurs

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes heureux de remettre à la commune de Saint-Jurs ce huitième opus de la collection des cahiers de la biodiversité des communes du Parc naturel régional du Verdon.

Si le nombre important d'espèces inventoriées témoigne de la richesse de la biodiversité de notre territoire entre Alpes et Méditerranée et globalement d'une nature encore assez préservée, il est probable qu'on ne fait pourtant sans doute qu'effleurer cette diversité.

Je voudrais retenir de ce travail ce qui nous encourage à aller de l'avant et donne du sens aux actions portées par le Parc : sentir et partager la curiosité des habitants, leur enthousiasme, le besoin de continuer à s'émerveiller, de s'interroger. Notre biodiversité est fragile, on la sait en déclin et quoi qu'on veuille ou puisse faire, avec le changement climatique, une trajectoire est dorénavant enclenchée dont on ne sait pas encore où elle nous mènera ni comment.

Mais l'écueil serait de sombrer dans un pessimisme qui découragerait toute initiative et conduirait à nous rendre encore plus individualistes.

La recette peut paraître simple mais les exemples de Saint-Julien-du-Verdon en 2022 et de Saint-Jurs en 2023 sont très parlants : ce partage avec les habitants apporte beaucoup d'énergie, une énergie que nous souhaitons conserver longtemps, à l'aube de notre troisième Charte de Parc, pour continuer et renforcer le travail engagé autour de la préservation et la valorisation de nos patrimoines, en appui aux communes.

J'observe ici et là sur le territoire des initiatives qui sont porteuses d'espoir. Tout prochainement, la commune d'Esparron-de-Verdon sera ainsi la première commune du Parc à avoir créé un gîte à Petit rhinolophe dans un bâtiment communal. La commune a ainsi défini en 2021 un programme d'actions en faveur de la biodiversité communale, lui apportant la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature » par l'Office français de la biodiversité. D'autres communes emboîtent le pas et nous serons heureux de pouvoir les accompagner, à notre mesure, dans leurs actions.



Comme le dit Madame le Maire de Saint-Jurs, le cahier de la biodiversité n'est pas un aboutissement. Mais un point de départ pour donner envie aux communes comme à tout un chacun, de préserver notre nature. Et dans nos villages, nos choix d'aménagement, la gestion des espaces verts, la place que nous laissons à la nature, sont autant de petits gestes qui, mis bout à bout, peuvent vraiment faire la différence et permettre de nous émerveiller encore longtemps devant un grand Paon de nuit, le vol d'une chauve-souris, le ballet des hirondelles et des martinets.

## BERNARD CLAP

Président du Parc naturel régional du Verdon

## SOMMAIRE

Portrait communal	p.8
Le plateau de Valensole	p.12
Le massif forestier du Montdenier	p.16
Pelouses d'altitude et rocailles	p.20
L'Huby	p.24
Milieus aquatiques	p.28
Le village et les campagnes	p.32
Synthèse, particularités et enjeux	p.36
Liste des espèces	p.42
Les contributeurs	p.55
Remerciements	p.57

# PAYSAGE COMMUNAL





# PORTRAIT COMMUNAL

La biodiversité  
communale :  
fruit de l'histoire  
géologique  
et humaine



Vue sur le village de Saint-Jurs,  
depuis le plateau de Valensole

Sur 3300 hectares, la situation géographique de Saint-Jurs est singulière, partagée entre deux paysages très contrastés. Sur son promontoire rocheux, le village marque ainsi la transition entre les paysages agricoles ouverts du plateau de Valensole, lui-même découpé par le Colostre et l'Auvestre ; et le massif forestier du Montdenier dévoilant sur ses crêtes des pelouses sommitales.

Cette dichotomie très nette n'est pas le fruit du hasard ou du seul travail de l'Homme : l'histoire géologique est la pièce maîtresse de cette palette paysagère assez tranchée.

Le territoire communal est ainsi à la jonction entre deux entités géologiques majeures et témoin de leurs frictions au long cours d'une histoire géologique mouvementée : le plateau de Valensole, héritage d'un ancien bassin marin au moment où commencent à poindre les tous jeunes reliefs des Alpes.

Le tout ponctué d'évènements difficilement imaginables qui voient le niveau de la méditerranée baisser de 1500 m puis remonter, alternant ainsi des phases titanesques de creusement et de dépôts, aboutissant in fine au visage actuel du plateau de Valensole, où le Colostre et l'Auvestre font pâle figure, malmenés par les prémices du changement climatique, en comparaison des forces qui étaient à l'œuvre et des paléo-rivières dont l'Asse et la Durance sont issues.

Depuis la " Plaine de Barènes " en direction de la " Plaine de Castillon ", plusieurs phénomènes visibles traduisent la compression qu'a engendré la poussée alpine vers l'Ouest dans cette zone de contact avec le plateau de Valensole. Au lieu d'être horizontaux, les conglomérats de Valensole sont redressés à la verticale. La présence de failles et des chevauchements des calcaires du Jurassique et du Crétacé sur le chapeau pourtant plus récent des formations de Valensole (Pliocène) en sont d'autres illustrations.

Prairie et amandiers au pied du village



© D. BRUSCHI

Fonctionnement du moulin et four de la plâtrière Saint-Georges lors d'un chantier de restauration en 2022.



Gypse coloré par des impuretés

La géodiversité a aussi conditionné l'occupation humaine et influencé ses activités, tissant ainsi le lien plus récent mais étroit entre la nature et l'Homme.

Ainsi, la description de l'histoire géologique communale ne serait pas complète sans évoquer les affleurements de gypse, à relier aux périodes de recul du niveau marin qui ont favorisé les dépôts de roches évaporites, remobilisés en surface par les mouvements tectoniques. Au 19<sup>e</sup> siècle, Saint-Jurs comptait cinq carrières d'extraction du gypse pour la production de plâtre. Les traces d'anciennes carrières et les vestiges de moulins à plâtre témoignent de cette activité importante qui perdura jusqu'à la fin des années 1930.

Les paysages forestiers du Montdenier sont aussi un livre ouvert sur de profonds changements qu'a connus la commune, amorcés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

La population des campagnes atteint son maximum démographique dans les Préalpes de Digne de 1836 à 1841 et c'est aussi vers 1846 que l'élevage ovin atteint son apogée. Dans le Var, on ne dénombrait pas moins de 294 000 ovins et 35 000 caprins, pour un peu moins de 250 000 habitants.

Faisant suite à une forte régression de la forêt amorcée au lendemain de la révolution française, la présence humaine est omniprésente. Pour subsister, la montagne est exploitée partout où elle peut l'être. Comme le montrent des photographies du début



Vue sur le Serre du Montdenier depuis l'Agra en 1994



© Philippe FAVRE

Même vue prise en 2012, les pins noirs dominent désormais le paysage

du 20<sup>e</sup> siècle conservées aux Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, les paysages étaient alors très ouverts, la forêt réduite à quelques boisements de faible importance. Suite à une loi de 1882, l'État s'engage alors dans une politique d'expropriation et de reboisements sur plusieurs milliers d'hectares, confiés au service des Eaux et Forêts. Cette « restauration des terrains en montagne (RTM) a pour objectif de couvrir le sol le plus rapidement possible d'un manteau végétal protecteur capable de freiner l'érosion et de régulariser le régime des eaux ». Sont alors privilégiées des essences à croissance rapide, comme le Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*) qui compose l'essentiel des forêts du Montdenier.

Cette histoire humaine se ressent particulièrement à Saint-Jurs, plus qu'ailleurs sur le territoire du Verdon, du fait de l'importance de la forêt domaniale du Montdenier.

Sur le plateau de Valensole, après les campagnes d'arrachage des amandiers et l'essor de la mécanisation au lendemain de la seconde guerre mondiale, petit à petit l'arbre de plein champ et des haies refont leur apparition, comme des alliés de l'agriculture pour protéger les sols, abriter de la biodiversité et diversifier les sources de production.

Si la biodiversité de la commune de Saint-Jurs tire son origine et sa diversité dans les conditions du milieu naturel (géologie, sols, climatologie etc.), elle est aussi le reflet de cette histoire humaine et de l'évolution des paysages.

**3300 hectares**

**136 habitants**

Une altitude comprise entre

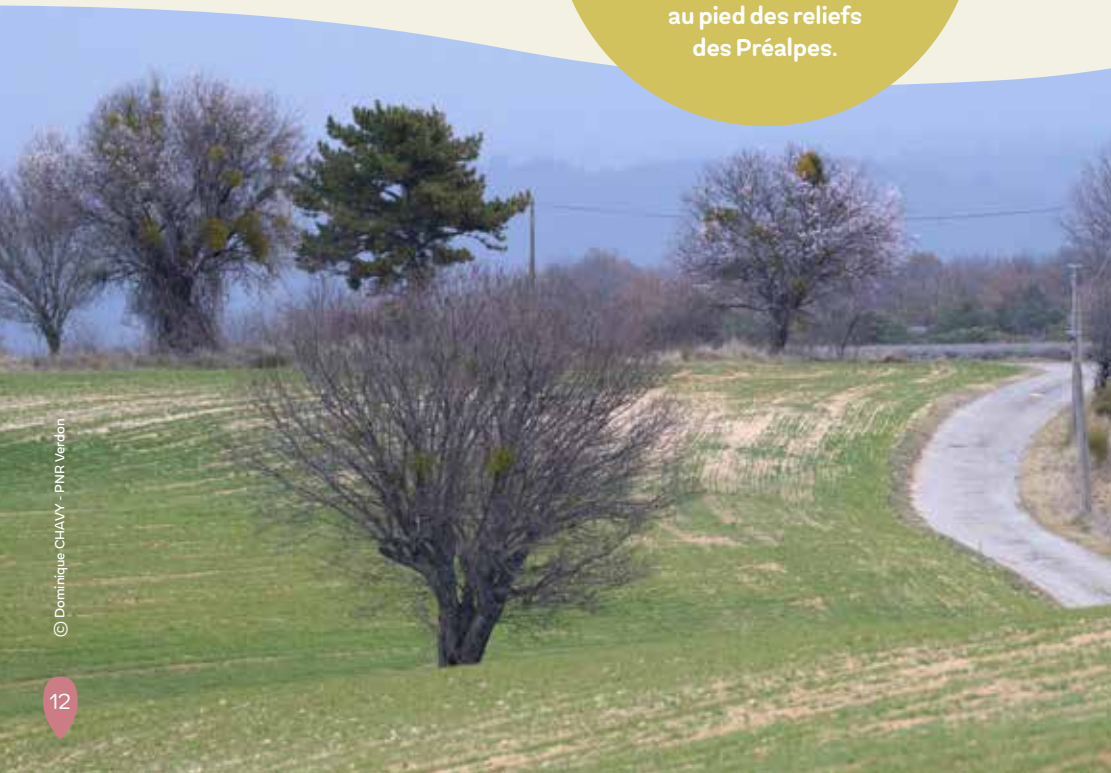
**725 m environ et 1750 m**

au sommet du Montdenier.



## LE PLATEAU DE VALENSOLE

La moitié ouest du territoire communal s'ancre sur les terres ocres et caillouteuses du plateau de Valensole qui atteint ici ses altitudes les plus élevées (900 m environ) au pied des reliefs des Préalpes.



Pie-grièche écorcheur

Dédié à l'agriculture, aux paysages ouverts où les cultures de céréales et de plantes à parfum règnent en maître, le plateau est entaillé de ravins secs et parcouru de vallons boisés dont les deux principaux, dessinés par les cours de l'Auvestre et du Colostre, descendent de la montagne. Ces derniers semblent davantage fréquentés par la Genette (*Genetta genetta*) que les forêts plus hautes en altitude du massif du Montdenier.

De vieux amandiers en bordure mais aussi de plein champ, témoignent dans la plaine de Vaudestable d'une agriculture passée où l'arbre tenait un rôle de premier plan. Des plantations de haies et d'arbres fruitiers, la présence de prés de fauche et pâturés par des ovins au pied du village et en direction de Mérines, contribuent à la diversité paysagère communale.

À l'image du plateau de Valensole, site Natura 2000, les paysages agricoles de la commune abritent un cortège diversifié d'oiseaux dont plusieurs espèces sont désormais rares en France et en Europe.

On peut ainsi y entendre à partir de fin avril le Bruant ortolan qui, sur un perchoir, délimite son territoire.

Les paysages agricoles de la commune de Saint-Jurs peuvent aussi s'enorgueillir d'abriter trois espèces de pies-grièches, la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) et la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*). Passereaux de petite taille à moyenne, les différentes espèces de pies-grièches ont en commun leur bec crochu qui leur donne l'apparence d'un petit rapace et leur « masque de zorro » qui s'étend de la base du bec et enveloppe les yeux. Leur nom latin « *lanius* » signifie « boucher », allusion à leur

Pie-grièche à tête rousse





Fauvette à lunette  
dans un champ de lavandin

comportement alimentaire particulier : les proies capturées (insectes, petits vertébrés) peuvent être empalées sur les branches d'arbustes épineux qu'on appelle « lardoirs ». Ces derniers constituent des garde-manger utilisables par mauvais temps quand les insectes, peu actifs, sont difficiles à repérer.

Comme le Bruant ortolan, le maintien des pies-grièches est étroitement dépendant des pratiques culturales et en particulier du maintien d'éléments paysagers comme les haies champêtres, les arbres isolés et de petites zones laissées à la nature, riches en insectes.

Autre singularité, la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) tire son nom du cercle blanc qui entoure les yeux du passereau. Sur le plateau de Valensole, cette espèce migratrice semble étroitement liée à la présence de lavandins suffisamment développés, au-dessus desquels elle papillonne et s'y dissimule. Surtout localisée dans notre région dans les sansouires de Camargue, la population de fauvettes à lunettes du plateau de Valensole

est très originale par sa dépendance au lavandin, habitat de substitution qu'elle semble avoir adopté. En 2009, une étude réalisée à l'échelle du site Natura 2000 du plateau de Valensole a montré qu'il abriterait la moitié de la population nicheuse régionale !

Cependant, ces belles observations ne doivent pas masquer une réalité moins plaisante. Car en France métropolitaine, c'est dans les espaces agricoles que le déclin de la biodiversité est le plus préoccupant. Depuis la fin des années 1980, l'abondance des oiseaux communs spécialistes y a ainsi diminué de 36 %. La même tendance s'observe au niveau régional.

En l'espace de 16 ans, la Pie-grièche méridionale a régressé de 40 % en France (entre les périodes 1993-1994 et 2010). À l'échelle du plateau de Valensole, un inventaire mené sur plus de 200 points d'écoute montre qu'entre 2009 et 2020, le Bruant ortolan aurait subi une chute de plus de la moitié de ses effectifs, ce que corroborent les tendances régionales et nationales.

Au niveau des terres agricoles de la commune, le maintien de vieux amandiers, des actions de replantation de haies champêtres et d'arbres de plein champ, ainsi que la présence de prairies et d'un pâturage ovin, permettent de conserver une belle diversité d'espèces, des plus communes aux plus rares.

C'est aussi à Saint-Jurs que l'on peut observer, en bordure de certains champs de céréales, une flore sauvage en régression en France et dans notre région : les plantes messicoles (= plantes des moissons). Plus d'une dizaine d'espèces comme l'Adonis couleur de feu (*Adonis flammea*), plusieurs espèces de coquelicots, la pensée des champs (*Viola arvensis*), les pieds d'Alouette (*Delphinium consolida*), la Nielle des blés (*Agrostemma githago*) ou encore le Glaeuil d'Italie (*Gladiolus italicus*) témoignent de cultures peu ou pas traitées. Ces espèces, à ne pas confondre avec

les adventices que les agriculteurs cherchent à contenir, sont souvent mellifères et des études en cours tendent à montrer que la présence de plantes messicoles augmenterait le taux de mycorhization, facteur important de fertilité des sols.



Nielle des Blés



*Elasmucha ferrugata*

## UNE PUNAISE RARE À SAINT-JURS !

L'observation sur la commune d'*Elasmucha ferrugata* (ne cherchez pas son nom français, elle n'en a pas !), reconnaissable à ses deux sortes d'épines noires caractéristiques sur le pronotum, constitue la 2<sup>e</sup> donnée d'observation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ! L'Est de la France marque sa limite de sa répartition européenne. Sa présence est peut-être liée sur le plateau à celle du Chèvrefeuille des haies appelé aussi Carmérisier à balais (*Lonicera xylosteum*) qui est sa plante hôte.





## LE MASSIF FORESTIER DU MONTDENIER

La forêt revêt une importance particulière sur la commune, ne serait-ce déjà par sa surface. Avec près de 1930 hectares, elle représente ainsi plus de la moitié de la superficie communale. La forêt occupe surtout le massif du Montdenier mais des langues boisées s'étirent aussi le long de vallons du plateau de Valensole.

Autre singularité, la forêt actuelle du Montdenier est d'origine récente. Son développement est issu en grande partie de vastes campagnes de plantations effectuées dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, sous l'impulsion de la politique nationale de restauration des terrains en montagne (RTM). Entre 1950 et 1965, 1000 ha de résineux furent ainsi plantés sur le secteur de Levens et le versant ouest du Serre du Montdenier.

Le Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*), essence à croissance rapide, fut privilégié pour remédier à l'érosion des sols, autrefois cultivés et pâturés jusque haut en altitude, puis abandonnés avec l'exode rural que provoquèrent les ravages de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale.



Pins noirs d'Autriche sur les contreforts et versant sud-ouest du Montdenier

Ne subsistent de forêts plus anciennes que les boisements de chênes pubescents dans le secteur de l'Huby/Demandols, ainsi que sur le plateau de Valensole.

En à peine un siècle, le paysage communal a ainsi radicalement changé. La forêt habille désormais l'arrière-plan du village de Saint-Jurs.

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale du Montdenier remplit plusieurs fonctions : la production de bois, la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau (tête des bassins versants du Colostre et de l'Auvestre), la protection contre les risques naturels (érosion des sols, glissements de terrain sur les affleurements de gypse, aléa de chutes de blocs) et l'accueil du public. Suivant les milieux, le massif accueille aussi du pâturage (ovin, bovin) et la forêt fait l'objet d'une gestion cynégétique.

Forêt de pins noirs en arrière-plan du village



Pin noir

De par son histoire récente issue de plantations sur de vastes surfaces, la futaie régulière constitue le traitement forestier majoritaire. Les peuplements sont ainsi constitués d'arbres du même âge.

Peu diversifiés en essences et encore peu matures, les peuplements de pins noirs sont beaucoup moins attractifs pour l'avifaune forestière. Les inventaires réalisés dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale montrent que la diversité des espèces entendues y est très réduite, comparativement aux secteurs conservés en feuillus ou aux peuplements mixtes, avec la présence notamment de pins sylvestres plus âgés.

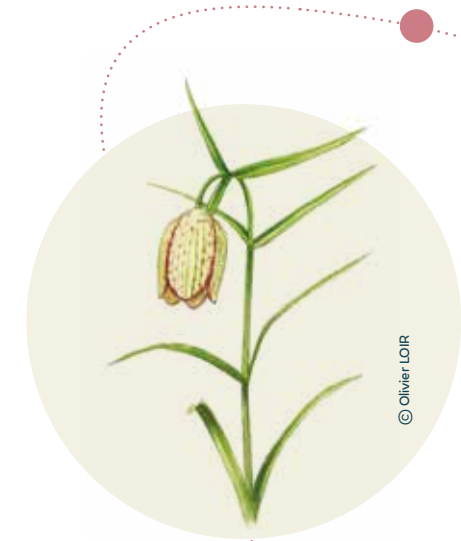
Dans ces boisements mixtes et aux arbres plus âgés, la Martre des pins (*Martes martes*) y trouve des conditions plus favorables pour gîter.

Cependant, au sein des peuplements de pins noirs commençant à vieillir, s'installe et se diversifie peu à peu une régénération en sous-étage de feuillus, composée de cormiers, d'alisiers blancs, de chênes blancs et voire de chênes verts. Les peuplements anciennement plantés en résineux préparent ainsi la forêt de demain et cette évolution naturelle rejoint les objectifs du gestionnaire forestier de diversifier et localement d'irrégulariser les peuplements forestiers.

Genêt de Villars



Dans le contexte de changement climatique, il est possible que la surface forestière actuelle corresponde à une sorte d'optimum forestier, optimum tronqué car les plantations du 19<sup>e</sup> siècle furent massives. Là où les conditions du terrain étaient déjà peu favorables et pourraient l'être encore moins à l'avenir, la forêt pourrait reculer et céder la place à la lande. Le Chêne vert pourrait également remonter en altitude et côtoyer davantage le Chêne pubescent. D'année en année, la menace du risque incendie devient également plus prégnante, nécessitant une vigilance accrue et le renforcement des moyens dédiés à la défense des forêts contre les incendies.



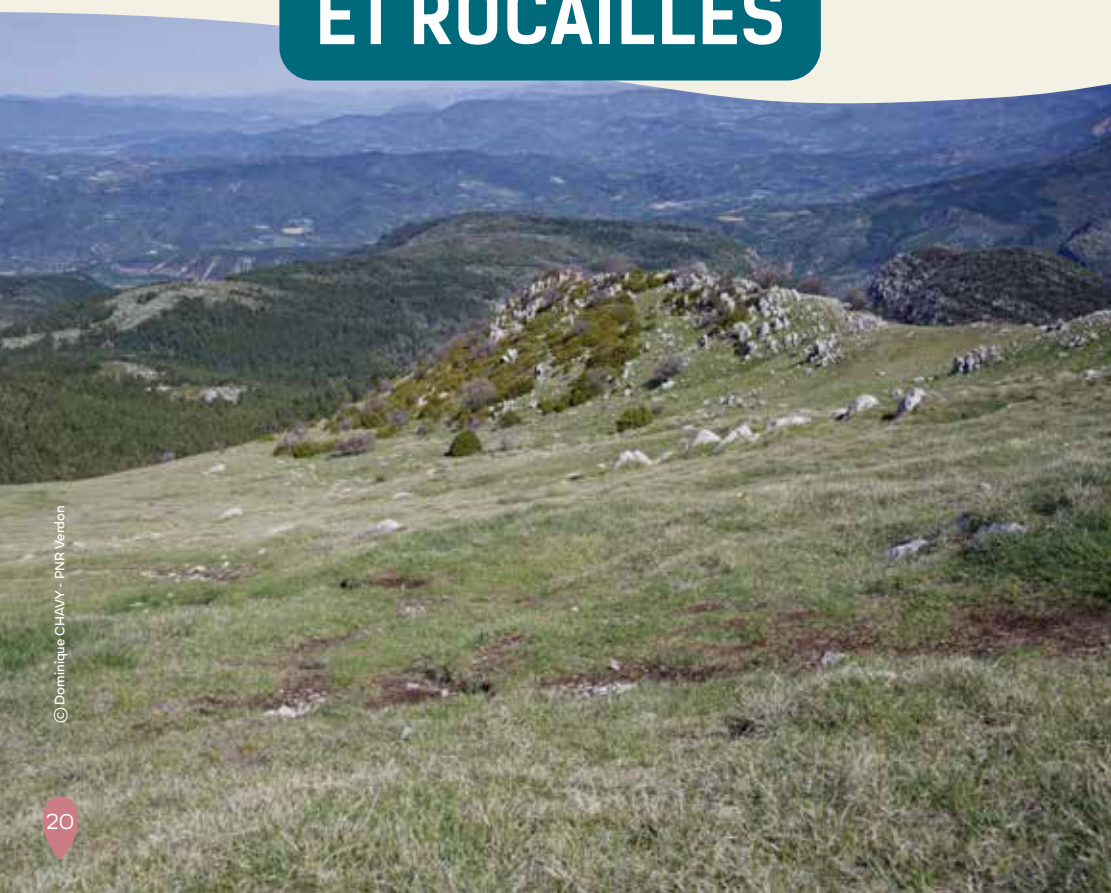
Fritillaire à involucre

## TULIPE À INVOLUCRE ET GENÊT DE VILLARS, HÔTES DES MILIEUX PLUS OUVERTS

Sur les versants rocheux et replats herbeux, ainsi que sur les banquettes des arrêtes calcaires de moyenne altitude balayées par les vents, se maintiennent des milieux plus ouverts qui abritent respectivement la Fritillaire à involucre (*Fritillaria involucreata*) et de belles stations à Genêt de Villars (*Genista pulchella* subsp. *villarsiana*), arbrisseau rampant, au port prostré et aux belles fleurs jaunes.



## PELOUSES D'ALTITUDE ET ROCAILLES



Serre du Montdenier  
avec ses pelouses  
d'altitude

Au-delà du col de Saint-Jurs, un chemin de randonnée mène le promeneur sur les crêtes du Montdenier, dont le versant communal est tourné vers le Nord et l'Ouest.

Avant de grimper et sortir de la forêt, le chemin serpente sous un couvert de pins sylvestres et de pins noirs. Deux plantes très discrètes témoignent de l'ambiance fraîche et montagnarde de la pinède : la Pirole à fleurs verdâtres (*Pyrola chlorantha*) et le Daphné camélé (*Daphne cneorum*).

Ce dernier est un sous-arbrisseau rampant, aux fleurs roses estivales, très parfumées. Sa présence en sous-bois est originale car l'espèce s'observe habituellement plus en altitude, au sein des landes et pelouses subalpines des massifs calcaires du département

où on peut l'observer jusqu'à 2350 m d'altitude, principalement dans le bassin de Seyne-les-Alpes, l'Ubaye et le Haut-Verdon. Dans le massif du Montdenier, sa présence pourrait être liée à l'évolution postglaciaire de la végétation et des paysages.



Daphné camélé



Pulsatille des Alpes



Après les dernières glaciations du Quaternaire, les landes et pinèdes froides se sont peu à peu étendues, colonisant les espaces libérés par le retrait des glaciers. L'espèce a pu occuper à cette période une aire de répartition assez vaste. Mais avec le réchauffement de la période Atlantique, son aire de présence s'est alors peu à peu réduite et de petites populations ont pu se retrouver isolées, mais subsister comme sur le Montdenier et se maintenir malgré les campagnes récentes de reboisement.

Au sortir de la forêt, à l'ubac de la crête du Montdenier, la graminée Séslière bleuâtre (*Sesleria caerulea*) forme un tapis épais jusqu'au sommet à 1750 m

d'altitude. La Renoncule à feuilles de graminées (*Ranunculus gramineus*), la petite gentiane printanière (*Gentiana verna*) aux fleurs d'un bleu outremer intense et la Pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina*) sont aussi caractéristiques de ces pelouses préalpines où elles apportent leurs touches colorées.

Le feutrage de poils sur les folioles et au sein de son inflorescence, associé à son architecture compacte en coussins, permettent à l'Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*) de développer une double stratégie de résistance au froid et à la sécheresse sur ces pelouses où les conditions édaphiques et climatiques restent rudes.

Anciennement pâturées par les ovins, les crêtes sont désormais laissées aux chamois.

Cependant, si ces derniers broutent le tapis herbacé, ils ne parviennent pas comme l'ancien troupeau de brebis à prélever autant de biomasse. Progressivement, la litière de feuilles sèches non broutées s'accumule, fait obstacle à la germination des autres espèces et pourrait à terme réduire la diversité floristique de la pelouse.



Il pourrait être ainsi intéressant de réintroduire du pâturage ovin à l'avenir, tout en veillant à ce que le chargement et la période de pâturage soient bien adaptés pour ne pas impacter les sols et la diversité floristique de ces pelouses sèches d'altitude, fragilisées par le contexte du changement climatique.

Sur la crête plus rocheuse et dans les endroits plus pierreux du versant à l'ubac, la Marguerite des Alpes (*Leucanthemum adustum*) est également typique de ces pelouses froides à Séslière, mais plus pierreuses. Les rochers forment des promontoires pour le Monticole de roche (*Monticola saxatilis*) et le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), hôtes de ces pelouses et zones pierreuses d'altitude.

La crête offre un panorama à 360° sur les reliefs des Préalpes et surplombe le lac de Sainte-Croix comme le plateau de Valensole.

## L'ARAIGNÉE CLOTHO (*Uroctea durandi*)

C'est sous les pierres que cette espèce méditerranéenne, d'environ un centimètre de taille de corps, construit sa toile en forme de « chapiteau de cirque » lestée par des débris. Cette araignée possède un céphalothorax brun/roux et un abdomen noir velouté avec cinq points jaunes ou blanchâtres. Elle chasse la nuit et se nourrit principalement d'iules (myriapodes). Elle disparaît progressivement des pierriers de Provence en raison de la sécheresse liée au changement climatique.

Sur la commune, elle a été observée en dessous du col de Saint-Jurs, dans des pelouses ouvertes pierreuses (alt. environ 1250 m).



## L'HUBY

Pour tous les Saint-Jursiens et Saint-Jursiennes, le massif de l'Huby est indissociable des paysages de la commune, ne serait-ce que par son imposante falaise qui surplombe le plateau de Valensole.

Falaise de l'Huby



Ophrys vieux

L'atlas de la biodiversité communale a révélé l'originalité floristique de ce secteur et mis en exergue son importance pour plusieurs espèces faunistiques rares et sensibles, fleurons de la biodiversité communale.

Au pied du versant, des zones marneuses abritent de belles stations de Genêt de Villars (*Genista pulchella*), petit genêt formant des tapis rampants aux fleurs jaunes, habitat naturel rare qu'on peut observer dans le Verdon soit au niveau des crêtes ventées, soit sur les versants dénudés marneux où pousse également l'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllantes monspeliensis*).

Le regard aiguisé permet de déceler de très jolies orchidées, des ophrys, dont le label imite les motifs des abeilles sauvages et bourdons. Ces derniers, attirés par ce qu'ils pensent être des congénères, se chargent en pollen qu'ils redéposent dans d'autres fleurs, assurant ainsi leur fécondation.



Aphyllante de Montpellier

Plusieurs ophrys ont ainsi été observés comme l'Ophrys bécasse (*Ophrys scolopax*), l'Ophrys vieux (*Ophrys vetula*) qui lui ressemble beaucoup, ainsi que l'Ophrys verdissant (*Ophrys virescens*). Plusieurs pieds de l'Ophrys de la passion (*Ophrys passionis*) ont également été découverts sur la commune. Celui-ci n'était pas connu de la commune et il y a peu de mentions dans les Alpes de Haute-Provence. Davantage présent dans le haut-Var, il est possible que son aire de répartition, à la faveur du changement climatique, progresse vers le Nord.

Plus haut dans le versant, la garrigue cède la place à une chênaie blanche rabougrie où subsistent cependant quelques vieux individus. Le peuplement est ici clairement teinté par les influences méditerranéennes. L'Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*) aux feuilles coriaces et légèrement dentées, cernées d'une bordure jaune brillante et translucide et la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) sont tous des compagnes du Chêne vert, lequel est en en mélange avec le Chêne pubescent.



Proserpine

Au niveau de clairières ou en lisière de la chênaie, de belles stations à Aristoloche pistoloche (*Aristolochia pistolocheia*) ont également été découvertes. Si le papillon la Proserpine (*Zerynthia rumina*), ses pontes ou chenilles n'ont pas été observés, la présence sur le versant de ce papillon protégé reste très probable car l'Aristolochie est la plante hôte sur laquelle il dépose ses œufs et ces milieux semi-ouverts lui sont favorables. L'espèce a été par ailleurs observée dans un autre secteur de la commune où poussent des aristoloches.

La progression sur le versant est rendue très laborieuse par un éboulis constitué de gros blocs rocheux instables au sommet duquel s'épanouit une étonnante foison d'Euphorbe des vallons (*Euphorbia characias*), espèce plutôt indicatrice de l'étage mésoméditerranéen.

Le Lézard à deux raies anciennement appelé Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) y prend ses bains de soleils, tout comme le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*) le plus petit lézard de France, reconnaissable à ses six lignes latérales jaunes traversant son corps. Mais ils ne doivent pas être les seuls reptiles car ces blocs rocheux et la chênaie blanche thermophile constituent également des habitats favorables pour la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

En pied de falaise, à l'ombre d'une belle buxaie (qui malheureusement n'a pas échappé aux pyrales du buis), s'épanouit un vaste tapis de Pariétaire des murs (*Parietaria judaica*). Sur les parois de la falaise s'accrochent le Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), les fougères Doradille rue des murailles (*Acrostichum ruta-muraria*) et Doradille verte (*Asplenium viride*) et la Passerine dioïque (*Thymelea dioica*).

En pied de falaise, la Genette commune (*Genetta genetta*) a laissé des indices de sa présence. La présence de crottiers en plusieurs endroits et son observation au piège photo confirment que l'espèce, bien que très discrète, est bien établie sur la commune.

Vipère aspic



Vautour fauve perché à côté d'un Vautour moine, plus sombre.

Le secteur de l'Huby est aussi remarquable pour trois rapaces nicheurs qu'il abrite : le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) pour la première fois nicheur sur la commune et une découverte d'ampleur avec la nidification du Vautour moine (*Aegypius monachus*). Ce dernier ne niche pas en falaise contrairement au Vautour fauve mais construit son nid au sommet des arbres. Cette observation est une belle découverte car il y a moins d'une dizaine de couples connus dans le Parc naturel régional du Verdon !

Ces rapaces ont trouvé dans le secteur de l'Huby une zone de quiétude pour nicher qu'il est indispensable de préserver.

Sur les rocailles du sommet, la garrigue à Euphorbe épineuse (*Euphorbia spinosa*) est indicatrice de l'ambiance supraméditerranéenne qui prévaut à cette altitude moyenne (1000 mètres).

## L'EUPHORBE ÉPINEUSE

L'Euphorbe épineuse forme de jolis coussins hémisphériques, de couleur jaune à nuance verte. Le côté piquant de la plante vient de ses rameaux desséchés et effilés de l'année précédente et les mauvais esprits lui prêtent pour cette raison le nom familier de « coussin de belle-mère » !



Euphorbe épineuse



## MILIEUX AQUATIQUES

Le Colostre et l'Auvestre sont les deux principales rivières qui irriguent le plateau agricole de Valensole où ils rejoignent le cours du Verdon au niveau de la commune de Gréoux-les-Bains.



Cascade de travertins dans le ravin de Mouresse

Le Colostre naît de plusieurs sources au cœur du massif forestier du Montdenier, entre 1400 et 1492 m d'altitude. De petits ruisselets se frayant un chemin dans des bas-marais à la flore remarquable, son cours unifié s'encaisse rapidement dans deux défilés verticaux, le canyon de Mouresse où s'étagent plusieurs cascades et vasques, puis le ravin de Balène, avant que son cours ne s'assagisse au contact du plateau de Valensole. Voire disparaisse en surface en période sèche prolongée, pour ressurgir plus en aval.

L'Auvestre prend ses origines moins haut en altitude, au niveau de vallons situés au-dessus du village.

Les saules drapés (*Salix eleagnos*) et blancs (*Salix alba*) infiltrés par les résineux des peuplements forestiers voisins, cèdent la place à un décor beaucoup plus minéral au niveau de ces ravins. Les eaux de pluie, en s'infiltrant dans le massif calcaire, se chargent en  $\text{CO}_2$  qui attaque le calcaire et se trans-

forme en carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ). Lorsque les eaux fraîches ressurgissent à la surface, le carbonate de calcium précipite et forme des encroûtements. Des plantes se trouvent peu à peu piégées et comme fossilisées par ces encroûtements successifs qui durcissent peu à peu jusqu'à aboutir à la formation d'une roche qu'on appelle travertin.

Comme dans le ravin de Mouresse, ces travertins constituent un habitat naturel rare et fragile où poussent des mousses très spécifiques.

Ces travertins, vieux de plusieurs milliers d'années, sont particulièrement intéressants car leurs dépôts successifs contiennent des empreintes foliaires, des pollens et des charbons qui nous renseignent sur la végétation du massif du Montdenier au début de l'Holocène, période qui a succédé aux glaciations.

Le Colostre dans la forêt du Montdenier



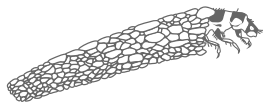


Débouché du ravin de Balène

Il y a 10 000 ans, les pins sylvestres et amélanchiers étaient déjà bien présents dans le paysage dont ils occupaient les pentes rocheuses, tandis que les saules et les aulnes bordaient le cours d'eau. Les pollens révèlent également que les tilleuls étaient omniprésents sur les sols profonds, accompagnant l'essor à cette période de la chênaie caducifoliée dans le sud-est de la France. Les données recueillies soulignent aussi la complexité des paysages des Alpes provençales à cette période, caractérisées par une mosaïque de zones forestières et plus ouvertes. L'abondance des charbons de bois suggère à ce propos le rôle important des incendies dans le maintien de cette hétérogénéité paysagère.

L'absence de restes végétaux identifiables après 9000 ans empêche toute reconstitution paléocologique locale. Mais des sites dans le Vaucluse et ailleurs dans les Alpes montrent que le buis (*Buxus sempervirens*) apparaît entre 7000 et 5000 ans, parallèlement au déclin de la chênaie caducifoliée, confirmant l'origine humaine de son développement.

Les peuplements de macro-invertébrés aquatiques inventoriés en plusieurs endroits du Colostre et de l'Auvestre sont indicateurs d'un contexte hydroclimatique à dominante méditerranéenne. Sur l'Auvestre, dans le secteur de la Combe, la diversité des espèces observées, sans pour autant être rares, témoigne d'une assez bonne qualité du milieu. Cela est confirmé par la présence d'espèces aux différents comportements trophiques (espèces racleuses



Trichoptère dans son fourreau



Écrevisse à pattes blanches

de diatomées et espèces du cortège des prédateurs). Sur la station échantillonnée de la Combe, le peuplement y est le plus complet et plusieurs espèces de Trichoptères ou encore le Plécoptère (*Nemoura marginata*) sont typiques des eaux fraîches et des secteurs de sources permanentes, indiquant en cela que ce secteur a été alimenté en continu lors de la sécheresse intense de l'été 2022 et l'hiver 2022/2023.



Et ce n'est sans doute pas un hasard si une population enclavée d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) y a été découverte !

L'espèce n'était connue jusqu'alors que de la partie amont du Colostre, même si des témoignages et le maintien de l'espèce dans plusieurs affluents en aval, laissaient penser que l'espèce devait être anciennement présente dans l'Auvestre.

Ces deux populations restent très vulnérables, car exposées à des périodes sévères répétées de sécheresse et potentiellement sous la menace permanente de la peste de l'écrevisse. Cette maladie mortelle, véhiculée par les écrevisses exotiques comme l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) présente plus en aval dans le Colostre (et peut-être aussi dans l'Auvestre aval) a sans doute causé la disparition récente et rapide de plusieurs populations dans le bassin versant du Verdon.

Sur la commune, les vallons boisés de l'Auvestre et du Colostre ont aussi un rôle écologique de premier plan pour un grand nombre d'espèces. Le Petit rhinolophe, chauve-souris menacée et répartie en petites colonies le plus souvent dans des bâtiments (granges, combles, pigeonniers...) utilise leurs corridors boisés pour se déplacer et chasser les insectes. Les vallons boisés et l'accès à l'eau attirent aussi les familles du Blaireau européen (*Meles meles*) et sont arpentés par la Genette commune (*Genetta genetta*).

Genette commune





## LE VILLAGE ET LES CAMPAGNES

L'atlas de la biodiversité communale a permis d'arpenter la commune en de nombreux endroits et à défaut d'être complète, d'acquérir une assez bonne vision de la biodiversité communale.



Hérisson d'Europe

Mais comme souvent dans les inventaires naturalistes, c'est au cœur des villages, des hameaux et des campagnes que la connaissance est la moins poussée. Alors que les espaces bâtis et leurs abords, suivant comment ils sont aménagés et s'intègrent dans leur environnement, peuvent aussi accueillir des espèces, notamment des espèces réputées « communes » mais qui sont de plus en plus malmenées dans le contexte d'érosion de la biodiversité.

Et c'est là que les observations des Saint-Jursiens et Saint-Jursiennes permettent de combler en partie ces lacunes et même d'apporter à l'inventaire communal quelques découvertes !

S'il n'est pas rare que les sangliers et blaireaux s'invitent aux portes du village pour satisfaire sans vergogne leur gourmandise dans des jardins potagers, il est un hôte beaucoup plus discret et ami des jardiniers : le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*).

La rencontre inopinée en mars 2023 d'un hérisson à la ferme de Vauvinières, seul occupant d'un poulailler où il avait trouvé refuge pour passer l'hiver bien au chaud ; ainsi qu'une autre observation à l'été 2022 dans les hauteurs du village, confirment la présence de l'espèce sur la commune. Mais ces observations restent sporadiques. Voilà qui plaide pour lancer une vaste enquête à la recherche du Hérisson d'Europe dans les communes du Parc ! Les connaissances sur sa répartition restent en effet très lacunaires.



Village de Saint-Jurs et ses ruelles



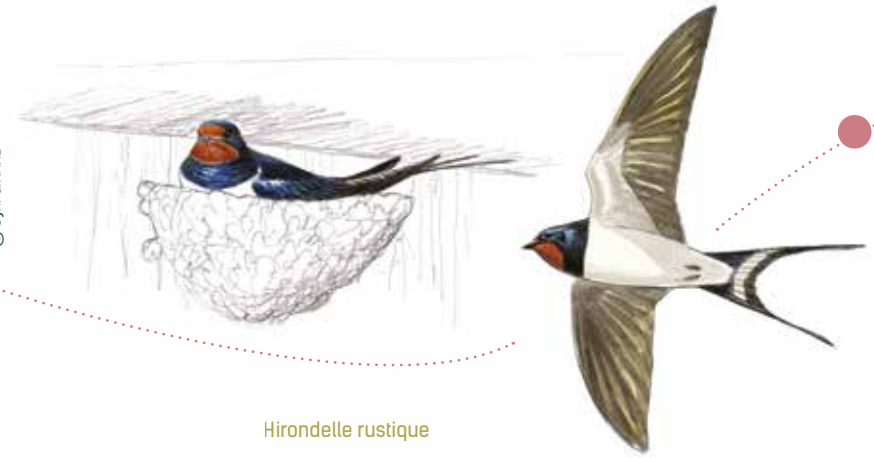
Autres charpardeurs et saltimbanques nocturnes, même s'ils n'ont pas été observés lors de l'inventaire en 2023, on sait le Loir gris (*Glis glis*) et le Lérot (*Eliomys quercinus*) présents sur la commune. Mais pour ce dernier, les études tendent à montrer qu'il disparaît peu à peu des lieux que le Rat noir (*Rattus rattus*) coloniserait.

Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) est aussi un hôte familier des corps de ferme, combles des maisons, pigeonniers et cabanons du plateau de Valensole, pour peu qu'il y trouve un espace de tranquillité et des températures suffisantes pour élever ses jeunes, au sein de petites colonies de reproduction qui se forment de fin

mai jusqu'à la fin de l'été. La présence de petits rhinolophes est indicatrice d'un environnement de bonne qualité. L'espèce est en effet très sensible aux pesticides et affectionne les paysages diversifiés où les cours d'eau, les zones humides lui garantissent des endroits riches en insectes ; tandis que les haies, les corridors boisés sont importants pour lui permettre de se déplacer à couvert, à l'abri des prédateurs. L'espèce est malheureusement en déclin dans notre région et il est ainsi important de sauvegarder ses gîtes sur la commune ! Le guano constitue un excellent engrais pour le potager et les chauves-souris font le ménage parmi les moustiques !

D'autres hôtes habitent également le village, comme le Scorpion de Nice (*Euscorpius nicensis*). Totalement inoffensif, ce dernier occupe les fissures des vieux murs en pierres sèches, se

..... Saint-Jurs



Hirondelle rustique

loge à l'intérieur des vieilles bâtisses et visite les caves, à l'abri de la lumière. Espèces reliques depuis des centaines de millions d'années, les scorpions ont la particularité de devenir fluorescent lorsqu'ils sont éclairés avec une lampe UV (ultraviolet). Ce phénomène assez spectaculaire est dû à la présence d'une protéine fluorescente contenue dans l'enveloppe externe de leur exosquelette. Autrefois bien plus fréquents, les scorpions souffrent dans nos villages de l'imperméabilisation des façades et des vieux murs et de l'aménagement hermétique de nos caves et combles.

Plus curieusement, si l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) niche dans plusieurs campagnes du plateau,

l'Hirondelle des fenêtres (*Delichon urbicum*) semble désormais avoir déserté le village. De souvenirs d'enfance d'habitants, pas si lointains, elle était pourtant bien présente.

Une découverte nécessitera des investigations plus poussées : on doit à Michel Monteil l'observation dans le village d'un papillon de nuit, la Gymnospile gracile (*Phylometra gracilaria*) d'origine plutôt ibérique. Sa présence sur la commune reste encore un mystère !

## LE PETIT RHINOLOPHE

Pas plus long qu'un pouce et ultra-léger (6-9 grammes), Le Petit rhinolophe est l'une des espèces de chauves-souris les plus petites de France métropolitaine.



Petit rhinolophe

# SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PARTICULARITÉS DE LA COMMUNE

De novembre 2022 à juin 2023, plus de 8500 observations ont permis de recenser près de 1000 espèces sur la commune, faune et flore confondues. Les déterminations ne sont pas encore toutes terminées et la liste des espèces communales sera donc encore enrichie.

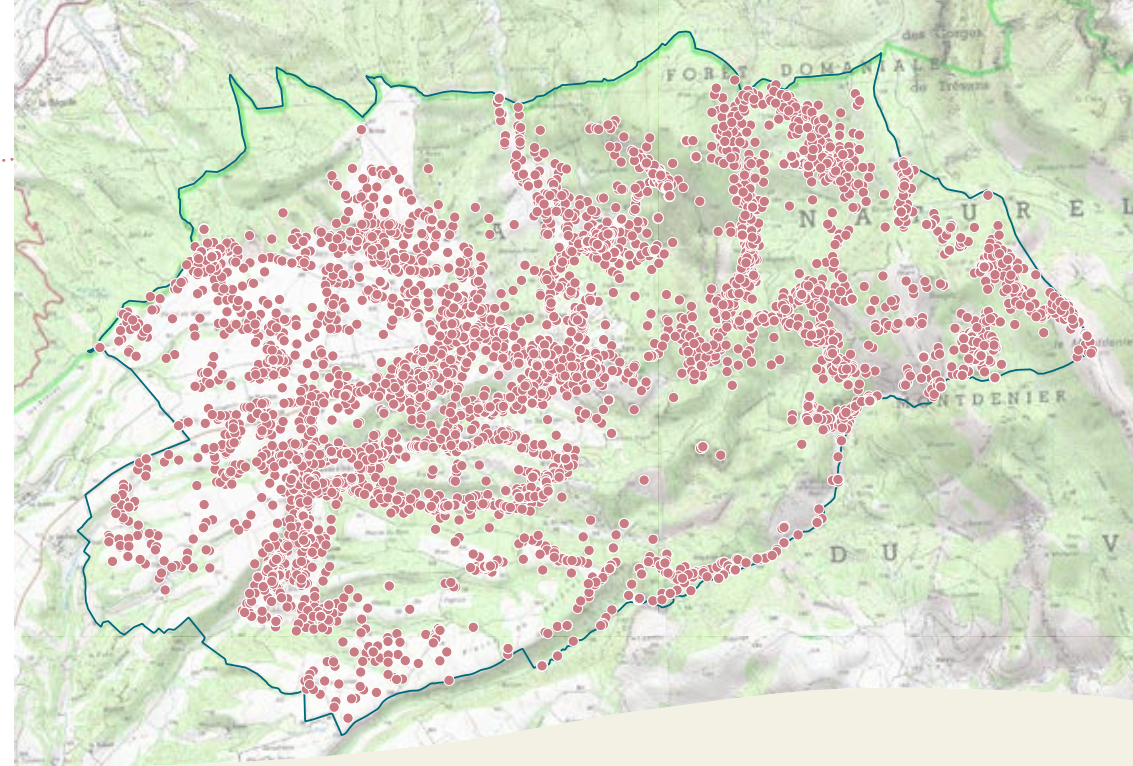
## Que nous enseigne cette importante connaissance ?

La commune de Saint-Jurs présente un dénivelé important entre le plateau qui finit au pied du village et le sommet du Montdenier à 1750 mètres d'altitude. Elle occupe de ce fait une place particulière, tant au niveau des unités paysagères à la transition entre deux entités majeures, le plateau de Valensole et les premiers reliefs calcaires des Préalpes ; qu'au niveau biogéographique entre Alpes et Méditerranée, à l'image du territoire du Parc naturel régional du Verdon.

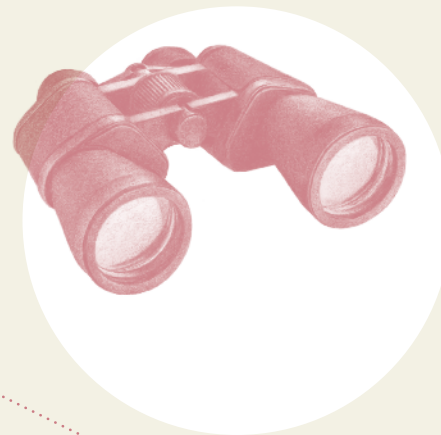
Ces contrastes d'altitude, d'exposition, de sols et de roche mère sont à l'origine d'une grande diversité de milieux et d'espèces.

Sur le plateau de Valensole, on retrouve le principal cortège des oiseaux d'affinité steppique du site Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale - ZPS) « Plateau de Valensole », comme le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), la Fauvette à lunettes (*Curruca conspicillata*), la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) etc., comme celui des oiseaux plus communs des milieux agricoles tels que le Bruant proyer (*Emberiza calendra*), l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) ou la Caille des blés (*Coturnix coturnix*) entre autres. Les secteurs où de vieux amandiers sont encore présents, où des haies ont été conservées ou replantées, ainsi que des arbres de plein champ ou en bordure, sont plus riches en espèces.

Au pied du village, en direction de la vallée de l'Auvestre, de petites parcelles conservées en prairies ajoutent à la biodiversité communale, comme la présence sur la commune de pratiques en polyculture-élevage avec du pâturage ovin.



Carte des observations réalisées dans le cadre de l'ABC de Saint-Jurs



Le Colostre et l'Auvestre, principales artères du plateau de Valensole, enrichissent cette biodiversité. Les inventaires des chauves-souris, réalisés par Philippe Favre, ont ainsi montré une belle diversité d'espèces fréquentant leurs ripisylves, dont plusieurs espèces de pipistrelles, la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) et les trois espèces d'oreillards. Leurs rives boisées sont également importantes pour le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) dont les petites colonies de reproduction, hébergées dans les campagnes, ne sont jamais loin des cours d'eau. Sur la partie amont de leur cours, le Colostre et l'Auvestre abritent encore l'Écrevisse à pattes blanches (*Austroptamobius pallipes*). C'est une chance mais ces populations restent très vulnérables. Sans le savoir, un pêcheur, par exemple, peut



Le Colostré

véhiculer sur ses bottes ou cuissardes le champignon vecteur de la peste de l'écrevisse, transmis par les écrevisses exotiques présentes plus en aval où il aurait pêché. Cette maladie est létale pour les écrevisses à pattes blanches. Il est ainsi important, entre chaque site de pêche, de bien nettoyer son matériel et de prendre à minima le temps de bien le faire sécher au soleil pendant plusieurs heures (bottes, cuissardes). Malmenées par les épisodes de sécheresse récurrents, les écrevisses trouvent leurs derniers refuges là où les milieux sont les mieux préservés, leur offrant des abris sous berge et des caches pour s'abriter. Il est ainsi indispensable de maintenir la bonne fonctionnalité écologique des cours d'eau, incluant le maintien de bandes enherbées non cultivées le long des cours d'eau et vallons.

Dans le Montdenier, le cortège des oiseaux forestiers reste en deçà de celui que l'on peut observer dans d'autres communes du territoire, aux altitudes similaires. Cela est dû en grande partie à la surface prépondérante des peuplements de pins noirs issus des plantations RTM. Cette forêt est encore majoritairement jeune et sa faible diversité structurale et d'essences, est peu attractive. Dans les secteurs de feuillus, le cortège des oiseaux est plus sonore. Il serait à ce propos intéressant, à l'échelle du massif forestier, de réaliser un inventaire pour comparer la diversité des oiseaux nicheurs, entre les peuplements de résineux, mixtes et de feuillus et également en fonction de leur âge. Les études menées au sein de la Réserve biologique intégrale de Trévans, pourraient ainsi y contribuer. Ces peuplements de pins noirs sont cependant en transition et le cortège pourrait s'enrichir à l'avenir.



Au chapitre des belles découvertes, la commune héberge sans doute depuis peu un couple nicheur de vautours moines (*Aegypius monachus*). L'espèce est particulièrement sensible au dérangement, tout comme le Circaète-Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), autre rapace nichant en forêt le plus souvent au sommet de pins tabulaires. La présence de ces grands rapaces forestiers est ainsi d'ores et déjà prise en compte dans la gestion et l'exploitation forestière pour ne pas les impacter.

Enfin, les secteurs de falaises et canyons, bien présents sur la commune, apportent leurs lots d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales, sub-endémiques pour certaines plantes comme la Moeringhie intermédiaire (*Moerhingia intermedia*) et pour les oiseaux, la nidification de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et celle très probable du Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) ainsi que celle plus récente du Vautour fauve (*Gyps fulvus*). Fragiles, il est important de préserver ces milieux des activités de loisirs ou récréatives qui engendreraient du dérangement et impacteraient les milieux.



Grand-duc d'Europe

# ENJEUX ET PRÉCONISATIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

**Gestion forestière :** Permettre à la régénération naturelle de feuillus, installée sous les pins noirs, de se développer quand c'est possible. Maintenir de vieux arbres au-delà de leur âge d'exploitabilité

**Falaise et sommet de l'Huby**  
Zone de tranquillité à préserver pour les grands rapaces

**Sous le village :** les pâtures, arbres de haut jet et vergers sont importants pour la biodiversité et font la qualité paysagère de la silhouette villageoise

**Plateau de Valensole :** préserver les vieux amandiers, étoffer le réseau de haies qui sont sources de biodiversité. Renforcer la place de l'arbre de plein champ (ou en bordure de parcelle).

**Col de Saint-Jurs, massif du Montdenier :** vigilance sur le hors-piste par les engins motorisés

**Bouges :** zone humide, sources du Colostre : milieux fragiles à préserver

Maintenir des milieux ouverts

Bosquets à maintenir

**Serre du Montdenier :**  
Restaurer un pâturage ovin suivant des modalités adaptées pour maintenir la diversité floristique de la pelouse d'altitude

**Colostre amont :** milieu aquatique fragile, réservoir de biodiversité à préserver. Favoriser les feuillus en bord de cours d'eau, être vigilant pour ne pas propager la peste de l'écrevisse

**Ravin de Balène :**  
Zone de tranquillité à préserver

**L'Auvestre :** ripisylve à préserver, maintenir des bandes tampon entre les cultures et le cours d'eau

# LISTE DES ESPÈCES



## ANIMAUX

Nom vernaculaire	Taxon
<b>Amphibiens</b>	
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>
<b>Arachnides</b>	
Agèlène à labyrinthe	<i>Agelena labyrinthica</i>
Agroeca cuivrée	<i>Agroeca cuprea</i>
Agyneta commune	<i>Agyneta rurestris</i>
Amaurobe des fenêtres	<i>Amaurobius fenestralis</i>
Anyphène à chevrons	<i>Anyphaena accentuata</i>
Aphantaule à bandes	<i>Aphantaulax cincta</i>
Aphantaule à trois bandes	<i>Aphantaulax trifasciata</i>
Araignée cannibale	<i>Ero aphana</i>
Araignée Clotho	<i>Uroctea durandi</i>
Araignée-lynx	<i>Oxyopes heterophthalmus</i>
Araignée-lynx à rayures	<i>Oxyopes lineatus</i>
Argiope lobée	<i>Argiope lobata</i>
Asagène orné	<i>Asagena phalerata</i>
Callilepis de Schuszter	<i>Callilepis schuszteri</i>
Callilepis unicolore	<i>Callilepis concolor</i>
Cercidia épineuse	<i>Cercidia prominens</i>
Crustuline tachetée	<i>Crustulina guttata</i>
Dictyne crochue	<i>Dictyna uncinata</i>
Dictyne marquée	<i>Lathys stigmatisata</i>
Diodie tête de mort	<i>Zilla diodia</i>
Dipoène à ventre mélanique	<i>Dipoena melanogaster</i>
Drassode cuivré	<i>Drassodes cupreus</i>
Drassode hypocrite	<i>Drassodex hypocrita</i>
Drassode lapidicole	<i>Drassodes lapidosus</i>
Épeire à bosses	<i>Gibbaranea bituberculata</i>
Épeire angulaire	<i>Araneus angulatus</i>
Épeire conique	<i>Cyclosa conica</i>
Épeire de velours	<i>Agalenatea redii</i>

Nom vernaculaire	Taxon
Épeire des fissures	<i>Nuctenea umbratica</i>
Épeire des roseaux	<i>Larinioides cornutus</i>
Épeire diadème	<i>Araneus diadematus</i>
Épeire frelon	<i>Argiope bruennichi</i>
Épeires concombres	<i>Araniella cucurbitina</i>
Épeires fougères	<i>Neoscona adianta</i>
Èrese coccinelle	<i>Eresus kollari</i>
Euophrys commun	<i>Euophrys frontalis</i>
Euophrys des prés	<i>Euophrys herbigrada</i>
Filistate perfide	<i>Filistata insidiatrix</i>
Frontinelline discrète	<i>Frontinellina frutetorum</i>
Haplodrasse guide	<i>Haplodrassus signifer</i>
Harpactée pattes-rayées	<i>Harpactea hombergi</i>
Heliophanus commun	<i>Heliophanus tribulosus</i>
Lycose de Narbone	<i>Lycosa tarantula</i>
Lycose mime	<i>Trabea paradoxa</i>
Lycose tarentuline	<i>Hogna radiata</i>
Lycose-renard à bande blanche	<i>Alopecosa albofasciata</i>
Mangore petite-bouteille	<i>Mangora acalypha</i>
Microlinyphie infatigable	<i>Microlinyphia impigra</i>
Micrommate de Ligurie	<i>Micrommata ligurina</i>
Micrommate émeraude	<i>Micrommata virescens</i>
Misumène variable	<i>Misumena vatia</i>
Mygale maçonne douteuse	<i>Nemesia dubia</i>
Nemoscolus	<i>Nemoscolus laurae</i>
Nériène cachée	<i>Neriere furtiva</i>
Nigma verte	<i>Nigma walckenaeri</i>
Nomise rapide	<i>Nomisia celerrima</i>
Nomisia cendrée	<i>Berlandina cinerea</i>
Olios des ajoncs	<i>Olios argelasius</i>
Opilion berger	<i>Phalangium opilio</i>
Opilion bouffon	<i>Mitopus morio</i>
Opilion épineux	<i>Odiellus spinosus</i>
Opilion triangulaire	<i>Rilaena triangularis</i>
Ozyptile sablée	<i>Ozyptila atomaria</i>
Pardose à deux bandes	<i>Pardosa bifasciata</i>
Pardose à pattes fines	<i>Pardosa tenuipes</i>

Pardose des jardins	<i>Pardosa hortensis</i>
Pardose endeüllée	<i>Pardosa lugubris</i>
Philodrome blanc	<i>Philodromus albidus</i>
Philodrome des pavots	<i>Pulchellodromus glaucinus</i>
Philodrome disparate	<i>Philodromus dispar</i>
Philodrome du buis	<i>Philodromus buxi</i>
Philodrome engazonné	<i>Philodromus cespitum</i>
Philodrome maigre	<i>Tibellus macellus</i>
Philodrome oblong	<i>Tibellus oblongus</i>
Philodrome tigré	<i>Philodromus margaritatus</i>
Pholque de Pluche	<i>Holocnemus pluchei</i>
Pholque phalangiste	<i>Pholcus phalangoides</i>
Pisaure admirable	<i>Pisaura mirabilis</i>
Saltique arlequin	<i>Salticus scenicus</i>
Saltique blond	<i>Heliophanus flavipes</i>
Saltique charmant	<i>Evarcha jucunda</i>
Saltique cuivré	<i>Heliophanus cupreus</i>
Saltique entouré	<i>Evarcha falcata</i>
Saltique marqué	<i>Aelurillus v-insignitus</i>
Saltique moucheté	<i>Heliophanus apiatus</i>
Saltique nidicole	<i>Macaroeis nidicolens</i>
Saltique orangé	<i>Carrhotus xanthogramma</i>
Saltique sanguinolent	<i>Philaeus chrysops</i>
Saltique sémaphore	<i>Saitis barbipes</i>
Saltique soufré	<i>Euophrys sulfurea</i>
Scorpion de nice	<i>Euscorpius niciensis</i>
Ségestrie florentine	<i>Segestria florentina</i>
Tégénaire colorée	<i>Eratigena picta</i>
Tégénaire des champs	<i>Eratigena agrestis</i>
Tégénaire des forêts	<i>Tegenaria silvestris</i>
Tégénaire des maisons	<i>Eratigena atrica</i>
Tétragnathe étirée	<i>Tetragnatha extensa</i>
Textrix dentelée	<i>Textrix denticulata</i>
Thanate des sables	<i>Thanatus arenarius</i>
Thanate noirci	<i>Thanatus atratus</i>
Théridion d'Eubée	<i>Theridion asopi</i>
Théridion des rochers	<i>Theridion petraeum</i>
Thomise épineux	<i>Heriaeus hirtus</i>
Thomise Napoléon	<i>Synema globosum</i>
Thomise rayé	<i>Runcinia grammica</i>
Thomise replet	<i>Thomisus onustus</i>
Trichoncus truie	<i>Trichoncus scrofa</i>
Ulobore de Walckenaer	<i>Uloborus walckenaerius</i>
Walckenaeria à petite corne	<i>Walckenaeria corniculans</i>

Xystique crête	<i>Xysticus cristatus</i>
Xystique de Kempelen	<i>Xysticus kempeleni</i>
Zélotte de Thorell	<i>Zelotes thorelli</i>
Zodarion italien	<i>Zodarion italicum</i>
Zora	<i>Zora spinimana</i>
Zora rayée	<i>Zora parallela</i>
Zoropse à pattes épineuses	<i>Zoropsis spinimana</i>

## Crustacés

Armadillidium depressum	<i>Armadillidium depressum</i>
Écrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>
Porcellio spinicornis	<i>Porcellio spinicornis</i>

## Gastéropodes

Auriculette naine	<i>Carychium minimum</i>
Bulime inverse	<i>Jaminiia quadridens</i>
Bulime zébré	<i>Zebrina detrita</i>
Caragouille ligure	<i>Xerosecta introducta</i>
Clausilie commune	<i>Clausilia bidentata</i>
Columelle alpine	<i>Columella columella</i>
Élégante striée	<i>Pomatias elegans</i>
Escargot de Bourgogne	<i>Helix pomatia</i>
Escargot des haies	<i>Cepaea nemoralis</i>
Escargot petit-gris	<i>Cornu aspersum</i>
Escargot turc	<i>Helix lucorum</i>
Fausse-veloutée de la Riviera	<i>Urticicola moutonii</i>
Grand luisant	<i>Oxychilus draparnaudi</i>
Grande caragouille	<i>Xerosecta cespitum</i>
Hélicette du thym	<i>Candidula unifasciata unifasciata</i>
Limace des caves	<i>Limacus flavus</i>
Limnée épaulée	<i>Galba truncatula</i>
Maillot avoine	<i>Chondrina avenacea</i>
Maillot montagnard	<i>Granaria stabilis stabilis</i>
Maillot variable	<i>Granaria variabilis</i>
Moine de Draparnaud	<i>Euomphalia strigella strigella</i>
Pyramidule commun	<i>Pyramidula pusilla</i>
Soucoupe commune	<i>Helicigona lapicida lapicida</i>
Veloutée plane	<i>Helicodonta obvolvata</i>

Insectes	
Comma	<i>Hesperia comma</i>
Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>
Abeille charpentière	<i>Xylocopa violacea</i>
Abeille domestique	<i>Apis mellifera</i>
Acidalie blanchâtre	<i>Idaea subsericeata</i>
Acidalie décorée	<i>Scopula decorata</i>
Acidalie dégénérée	<i>Idaea degeneraria</i>
Acidalie ornée	<i>Scopula ornata</i>
Acidalie rustique du Midi	<i>Idaea filicata</i>
Acrobasis obliqua	<i>Acrobasis obliqua</i>
Acrossus luridus	<i>Acrossus luridus</i>
Acrosternum heegeri	<i>Acrosternum heegeri</i>
Aelia rostrata cognata	<i>Aelia rostrata cognata</i>
Aelia rostrata rostrata	<i>Aelia rostrata rostrata</i>
Aellopus atratus	<i>Aellopus atratus</i>
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>
Aeschne paisible	<i>Boyeria irene</i>
Agapanthia dahli	<i>Agapanthia dahli</i>
Agapanthia suturalis	<i>Agapanthia suturalis</i>
Agapanthia villosviridescens	<i>Agapanthia villosviridescens</i>
Agreste	<i>Hipparchia semele</i>
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>
Agriphila paleatella	<i>Agriphila paleatella</i>
Aiguille de la vipérine	<i>Opsilia coeruleascens</i>
Aiguille des piquants	<i>Agapanthia cardui</i>
Aiguille du genêt	<i>Deilus fugax</i>
Alainites muticus	<i>Alainites muticus</i>
Altise des mauves	<i>Podagrica fuscipes</i>
Alydide des genêts	<i>Camptopus lateralis</i>
Anatis ocellata	<i>Anatis ocellata</i>
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>
Antaxie marbrée	<i>Antaxius pedestris</i>
Anthaxie du Saule	<i>Anthaxia salicis</i>
Anthicus laeviceps	<i>Anthicus laeviceps</i>
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
Aporodes floralis	<i>Aporodes floralis</i>
Argentine	<i>Spatalia argentina</i>
Argus frère	<i>Cupido minimus</i>
Arima marginata	<i>Arima marginata</i>
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>
Asopine	<i>Picromerus nigridens</i>
Aspilate ochracée	<i>Aspitates ochrearia</i>
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>
Aurore de Provence	<i>Anthocharis euphenoides</i>

Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i>
Azuré de la Badasse	<i>Glaucopsyche melanops</i>
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>
Azuré de la Luzerne	<i>Leptotes pirithous</i>
Azuré de l'Adragant	<i>Polyommatus escheri</i>
Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i>
Azuré de L'Esparcette	<i>Polyommatus thersites</i>
Azuré de l'Orobe	<i>Polyommatus daphnis</i>
Azuré des Anthyllides	<i>Cyaniris semiargus</i>
Azuré des Cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>
Azuré du Méliot	<i>Polyommatus dorylas</i>
Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>
Azuré du Thym	<i>Pseudophilotes baton</i>
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>
Baetis rhodani	<i>Baetis rhodani</i>
Barbitiste languedocien	<i>Barbitistes fischeri</i>
Bioplanes meridionalis	<i>Bioplanes meridionalis</i>
Bleu-nacré d'Espagne	<i>Lysandra hispana</i>
Boarmie à bandes	<i>Selidosema taeniolaria</i>
Boarmie compagne	<i>Synopsis sociaria</i>
Boarmie des Lichens	<i>Cleorodes lichenaria</i>
Boarmie lunulée	<i>Ascotis selenaria</i>
Boarmie rhomboïdale	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>
Bombyx de la Ronce	<i>Macrothylacia rubi</i>
Bombyx Évérie	<i>Eriogaster catax</i>
Brachinus sclopeta	<i>Brachinus sclopeta</i>
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>
Brun du pélargonium	<i>Cacyreus marshalli</i>
Bupreste hongrois	<i>Anthaxia hungarica</i>
Calamobius filum	<i>Calamobius filum</i>
Calathus fuscipes	<i>Calathus fuscipes</i>
Calcophore de Marseille	<i>Chalcophora massiliensis</i>
Caliron des abeilles solitaires	<i>Trichodes atvariis</i>
Calleux Cycliste	<i>Stenopterus rufus</i>
Cantharis decipiens	<i>Cantharis decipiens</i>
Cantharis pulicaria	<i>Cantharis pulicaria</i>
Capnode de l'Oseille	<i>Capnodis tenebricosa</i>
Capnode du Pêcher	<i>Capnodis tenebrionis</i>
Capricorne à étuis dentelés	<i>Pogonocherus hispidus</i>
Capricorne brun de forme ovale	<i>Pogonocherus ovatus</i>
Carabe à problème	<i>Carabus problematicus</i>

Caradrine trouée	<i>Caradrina flavirena</i>
Carpocoris méditerranéen atlantique	<i>Carpocoris mediterraneus atlanticus</i>
Cartalle des crucifères	<i>Certallum ebulinum</i>
Celypha cespitana	<i>Celypha cespitana</i>
Centropitulum luteolum	<i>Centropitulum luteolum</i>
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>
Ceratomegilla undecimnotata	<i>Ceratomegilla undecimnotata</i>
Cercope	<i>Cercopis vulnerata</i>
Cercope sanguin	<i>Cercopis sanguinolenta</i>
Cercopis intermedia	<i>Cercopis intermedia</i>
Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>
Cétoine hérissée	<i>Tropinota squalida</i>
Cétoine noire	<i>Netocia morio</i>
Cétoine punaise	<i>Valgus hemipterus</i>
Charançon de la carotte	<i>Liparus coronatus</i>
Chéirophane des Genêts	<i>Autophila cataphanes</i>
Chevron blanc	<i>Hipparchia fidia</i>
Chrysolina fuliginosa	<i>Chrysolina fuliginosa</i>
Chrysolina gypsophilae	<i>Chrysolina gypsophilae</i>
Chrysolina hyperici	<i>Chrysolina hyperici</i>
Chrysomèle du Chêne	<i>Lachnaia pubescens</i>
Chrysomèle du Romarin	<i>Chrysolina americana</i>
Chrysomèle russe	<i>Chrysolina rossia</i>
Cicindèle champêtre	<i>Cicindela campestris</i>
Cicindèle marocaine	<i>Cicindela maroccana</i>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>
Citronnelle rouillée	<i>Opisthograptis luteolata</i>
Clédéobie étroite	<i>Synaphe punctalis</i>
Clepsis consimilana	<i>Clepsis consimilana</i>
Clyte d'Eastwood	<i>Clytus arietis</i>
Clytra atraphaxidis	<i>Clytra atraphaxidis</i>
Clytre influent	<i>Labidostomis longimana</i>
Coccinella à onze points	<i>Coccinella undecimpunctata</i>
Coccinelle à 14 points	<i>Coccinula quatuordecimpustulata</i>
Coccinelle à 22 points	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>
Coccinelle à 4 points	<i>Harmonia quadripunctata</i>
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>
Coccinelle des friches	<i>Hippodamia variegata</i>
Coccinelle des landes	<i>Chilocorus bipustulatus</i>

Codophila varia	<i>Codophila varia</i>
Collier blanc	<i>Acontia lucida</i>
Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>
Colobicus hirtus	<i>Colobicus hirtus</i>
Conjointe	<i>Catocala conjuncta</i>
Conspicillaire	<i>Egira conspicillaris</i>
Coranus griseus	<i>Coranus griseus</i>
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>
Corée marginée	<i>Coreus marginatus</i>
Coriomeris denticulatus	<i>Coriomeris denticulatus</i>
Corizus hyoscyami hyoscyami	<i>Corizus hyoscyami hyoscyami</i>
Corythée sobre	<i>Thera obeliscata</i>
Criquet cendré	<i>Locusta cinerascens</i>
Criquet des garrigues	<i>Omocestus raymondi</i>
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus brunneus</i>
Criquet égyptien	<i>Anacridium aegyptium</i>
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>
Crocidosema plebejana	<i>Crocidosema plebejana</i>
Cryptocéphale à corselet rugueux	<i>Cryptocephalus rugicollis</i>
Cryptocephalus globicollis	<i>Cryptocephalus globicollis</i>
Cryptocephalus tetraspilus	<i>Cryptocephalus tetraspilus</i>
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>
Cuivré mauvin	<i>Lycaena alciphron</i>
Curculio glandium	<i>Curculio glandium</i>
Cycliste à bras jaunes	<i>Oedemera flavipes</i>
Cycliste maillot-vert	<i>Oedemera nobilis</i>
Cymus glandicolor	<i>Cymus glandicolor</i>
Cyphostethus tristriatus	<i>Cyphostethus tristriatus</i>
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
Dasyte émeraude	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>
Dasytes caeruleus	<i>Dasytes caeruleus</i>
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>
Demi-diable	<i>Centrotus cornutus</i>
Déplacée	<i>Catocala elocata</i>
Deraeocoris lutescens	<i>Deraeocoris lutescens</i>
Deraeocoris ribauti	<i>Deraeocoris ribauti</i>
Deraeocoris schach	<i>Deraeocoris schach</i>
Dicranocephale à pattes claires	<i>Dicranocephalus albipes</i>
Dicranocephalus agilis	<i>Dicranocephalus agilis</i>
Dictyophore européen	<i>Dictyophara europaea</i>
Doubleur jaune	<i>Euclidia glyphica</i>

Insectes (suite)	
Doucette	<i>Apamea lithoxylaea</i>
Drap mortuaire	<i>Oxythyrea funesta</i>
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>
Écaille fermière	<i>Arctia villica</i>
Écaille marbrée	<i>Callimorpha dominula</i>
Écaille rose	<i>Arctia festiva</i>
Écaille striée	<i>Spiris striata</i>
Ecdyonurus helveticus	<i>Ecdyonurus helveticus</i>
Echancré	<i>Libythea celtis</i>
Elasmucha ferrugata	<i>Elasmucha ferrugata</i>
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>
Ennomos lunaire	<i>Selenia lunularia</i>
Epagoge grotiana	<i>Epagoge grotiana</i>
Ethmia aurifluella	<i>Ethmia aurifluella</i>
Etiella zinckenella	<i>Etiella zinckenella</i>
Etrille	<i>Perconia strigillaria</i>
Eudonia delunella	<i>Eudonia delunella</i>
Eupeodes corollae	<i>Eupeodes corollae</i>
Eupeodes luniger	<i>Eupeodes luniger</i>
Eupholidoptera chabrieri chabrieri	<i>Eupholidoptera chabrieri chabrieri</i>
Eupithécie de l'Oxycèdre	<i>Eupithecia oxycedrata</i>
Eupithécie des Centaurées	<i>Eupithecia centaureata</i>
Eupithécie printanière	<i>Eupithecia abbreviata</i>
Eurrhypyis guttularis	<i>Eurrhypyis guttularis</i>
Eurydema ornata	<i>Eurydema ornata</i>
Eurydema ventralis	<i>Eurydema ventralis</i>
Eurygaster maura	<i>Eurygaster maura</i>
Evergestis forficalis	<i>Evergestis forficalis</i>
Evergestis frumentalis	<i>Evergestis frumentalis</i>
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>
Fadet des garrigues	<i>Coenonympha dorus</i>
Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>
Fidonie du Trèfle	<i>Isturgia murinaria</i>
Fidonie plumeuse	<i>Eurranthis plummistaria</i>
Flambé	<i>Iphiclydes podalirius</i>
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>
Frangée picotée	<i>Scopula marginipunctata</i>
Frelon d'Europe	<i>Vespa crabro</i>
Galeruca interrupta	<i>Galeruca interrupta</i>
Galéruque de la tanaisie	<i>Galeruca tanacetii</i>
Gamma	<i>Autographa gamma</i>
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>

Géocore à tête rouge	<i>Geocoris erythrocephalus</i>
Gnophos chargée	<i>Charissa onustaria</i>
Gonocère du buis	<i>Gonocerus acuteangulatus</i>
Gonocère du genévrier	<i>Gonocerus juniperi</i>
Grand bombyle	<i>Bombylius major</i>
Grand collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>
Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>
Grand Paon de nuit	<i>Saturnia pyri</i>
Grande coccinelle orange	<i>Halyzia sedecimguttata</i>
Grande Coronide	<i>Satyrus ferula</i>
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>
Grillon des bastides	<i>Gryllomorpha dalmatina</i>
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>
Guêpe germanique	<i>Vespa germanica</i>
Guêpe poliste	<i>Polistes dominula</i>
Habroleptoides confusa	<i>Habroleptoides confusa</i>
Habrophlebia eldae	<i>Habrophlebia eldae</i>
Haematoloma dorsata	<i>Haematoloma dorsata</i>
Halesus Stephens,	<i>Halesus Stephens,</i>
Halias du Chêne	<i>Bena bicolorana</i>
Harpocera thoracica	<i>Harpocera thoracica</i>
Hausse-Queue blanche	<i>Clostera curtula</i>
Hespérie de la Malope	<i>Pyrgus onopordi</i>
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>
Hespérie de l'Épiaire	<i>Muschampia lavatherae</i>
Hespérie des Hélianthèmes	<i>Pyrgus foulquieri</i>
Hespérie des Potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>
Hespérie des Sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>
Hespérie du Carthame	<i>Pyrgus carthami</i>
Heterogaster artemisiae	<i>Heterogaster artemisiae</i>
Holcogaster fibulata	<i>Holcogaster fibulata</i>
Horisme rayé	<i>Horisme vitalbata</i>
Hycleus polymorphus polymorphus	<i>Hycleus polymorphus polymorphus</i>
Hydropsyche instabilis	<i>Hydropsyche instabilis</i>
Hydropsyche spiritoi	<i>Hydropsyche spiritoi</i>
Hylobius abietis	<i>Hylobius abietis</i>
Iberodorcadion fuliginator	<i>Iberodorcadion fuliginator</i>
Ischnodemus quadratus	<i>Ischnodemus quadratus</i>

Isoperla grammatica	<i>Isoperla grammatica</i>
Isotrias stramentana	<i>Isotrias stramentana</i>
Labidostomis lusitanica	<i>Labidostomis lusitanica</i>
Lachnaia tristigma	<i>Lachnaia tristigma</i>
Lacon punctatus	<i>Lacon punctatus</i>
L'Adèle australe	<i>Adela australis</i>
Lamie bûcheron	<i>Morimus asper</i>
Lepture de cœur	<i>Stictoleptura cordigera</i>
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>
Leucanie sicilienne	<i>Mythimna sicula</i>
Leuctra hippopus	<i>Leuctra hippopus</i>
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>
Livrée des prés	<i>Malacosoma castrense</i>
Louvette	<i>Korscheltellus lupulinus</i>
Loxostege sticticalis	<i>Loxostege sticticalis</i>
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>
Lupéris portugais	<i>Exosoma lusitanicum</i>
Lygaeosoma sardeum	<i>Lygaeosoma sardeum</i>
Machaon	<i>Papilio machaon</i>
Malachie à deux points	<i>Malachius bipustulatus</i>
Malachie rousse	<i>Clanoptilus rufus</i>
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>
Manteau à tête jaune	<i>Eilema complana</i>
Marbré-de-vert	<i>Pontia daplidice</i>
Maure	<i>Mormo maura</i>
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>
Meliscaeva auricollis	<i>Meliscaeva auricollis</i>
Mélitée de Fruhstorfer	<i>Melitaea celadussa</i>
Mélitée des Centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>
Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>
Merrifieldia icterodactyla	<i>Merrifieldia icterodactyla</i>
Merrifieldia leucodactyla	<i>Merrifieldia leucodactyla</i>
Metaxmeste schrankiana	<i>Metaxmeste schrankiana</i>
Méticuleuse	<i>Phlogophora meticulosa</i>
Metzneria aprilella	<i>Metzneria aprilella</i>
Mi	<i>Euclidia mi</i>
Minotaure	<i>Typhaeus typhoeus</i>
Miride strié du chêne	<i>Rhodomiris striatellus</i>
Misis	<i>Hyponephele lycaon</i>
Moiré printanier	<i>Erebia triarius</i>
Moiré provençal	<i>Erebia epistygne</i>
Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>
Mouche de mai	<i>Ephemera danica</i>
Moyen Nacré	<i>Fabriciana adippe</i>
Mycterus curculioides	<i>Mycterus curculioides</i>

Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>
Nabide-fourmi	<i>Himacerus mirmicoides</i>
Nébuleuse commune	<i>Coenotephria salicata</i>
Nematopogon adansoniella	<i>Nematopogon adansoniella</i>
Nemoura cinerea	<i>Nemoura cinerea</i>
Nemoura marginata	<i>Nemoura marginata</i>
Némusien	<i>Lasiommata maera</i>
Neottiglossa leporina	<i>Neottiglossa leporina</i>
Neottiglossa pusilla	<i>Neottiglossa pusilla</i>
Noctuelle carpophage	<i>Hadena perplexa</i>
Noctuelle couleur de bronze	<i>Phytometra viridaria</i>
Noctuelle cythérée	<i>Thalophila matura</i>
Noctuelle de la Cardère	<i>Heliothis viroplaca</i>
Noctuelle des Renouées	<i>Agrotis puta</i>
Noctuelle du Coudrier	<i>Colocasia coryli</i>
Noctuelle du Pin	<i>Panolis flammea</i>
Noctuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>
Noctuelle héliaque	<i>Panemora tenebrata</i>
Noctuelle hérissée	<i>Dypterygia scabriuscula</i>
Odontocerum albicorne	<i>Odontocerum albicorne</i>
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caeruleus</i>
Oedipode automnale	<i>Aiolopus strepens</i>
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>
Oedipode grenadine	<i>Acrotylus insubricus</i>
Oedipode rouge	<i>Oedipoda germanica</i>
Oedipode soufrée	<i>Dedaleus decorus</i>
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caeruleus</i>
Oenopia lyncea	<i>Oenopia lyncea</i>
Omophlus orangé	<i>Omophlus lepturoides</i>
Opâtre des sables	<i>Opatrum sabulosum</i>
Ortholite rétrécie	<i>Scotopteryx coarctaria</i>
Panthère	<i>Pseudopanthera macularia</i>
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>
Paracorsia repandalis	<i>Paracorsia repandalis</i>
Paradromius linearis	<i>Paradromius linearis</i>
Parexochomus nigromaculatus	<i>Parexochomus nigromaculatus</i>
Peirates hybridus	<i>Peirates hybridus</i>
Pentatome pudique	<i>Carpocoris pudicus</i>
Penthimia nigra	<i>Penthimia nigra</i>
Peribalus strictus strictus	<i>Peribalus strictus strictus</i>
Perla marginata	<i>Perla marginata</i>
Petit Cycliste à pattes vertes	<i>Chrysanthia viridissima</i>
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>



Insectes (suite)	
Petit minime à bande	<i>Lasiocampa trifolii</i>
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>
Petite Coronide	<i>Satyrus actaea</i>
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>
Phalène bordée	<i>Isturgia limbaria</i>
Phalène calabraise	<i>Rhodostrophia calabra</i>
Phalène rougeâtre	<i>Scopula rubiginata</i>
Phanéroptère méridional	<i>Phanoptera nana</i>
Phasme de Massetti	<i>Pijnackeria masetti</i>
Philène spumeuse	<i>Philaenus spumarius</i>
Phylometra gracilaria	<i>Phylometra gracilaria</i>
Phytoecia virgula	<i>Phytoecia virgula</i>
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>
Piéride de l'Ibérie	<i>Pieris manni</i>
Piéride des Biscutelles	<i>Euchloe crameri</i>
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>
Piéride du Sainfoin	<i>Leptidea duponcheli</i>
Platyedra subcinerea	<i>Platyedra subcinerea</i>
Platynaspis luteorubra	<i>Platynaspis luteorubra</i>
Plutella xylostella	<i>Plutella xylostella</i>
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>
Poudrée	<i>Eurrhysis pollinalis</i>
Processionnaire du Pin	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>
Promise	<i>Catocala promissa</i>
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>
Punaise à damier	<i>Spilostethus saxatilis</i>
Punaise à pattes de crabe	<i>Phymata crassipes</i>
Punaise à tête allongée	<i>Aelia acuminata</i>
Punaise américaine du pin	<i>Leptoglossus occidentalis</i>
Punaise brune à antennes & bords panachés	<i>Dolycoris baccarum</i>
Punaise des genêts	<i>Piezodorus lituratus</i>
Punaise diabolique	<i>Halyomorpha halys</i>
Punaise écuyère	<i>Lygaeus equestris</i>
Punaise nébuleuse	<i>Rhaphigaster nebulosa</i>
Punaise noire à bordure blanche	<i>Legnotus limbosus</i>
Punaise verte à raies & rouges ou blanches	<i>Eurydema oleracea</i>
Punaise verte ponctuée	<i>Nezara viridula</i>
Pyrale de la luzerne	<i>Nomophila noctuella</i>

Pyrale du buis	<i>Cydalima perspectalis</i>
Pyrale pourprée	<i>Pyrausta purpuralis</i>
Pyramide	<i>Amphipyra pyramidea</i>
Pyrausta despicata	<i>Pyrausta despicata</i>
Pyrrhidium sanguineum	<i>Pyrrhidium sanguineum</i>
Raglius confusus	<i>Raglius confusus</i>
Réseau	<i>Chiasmia clathrata</i>
Rhagie grondeuse	<i>Rhagium inquisitor</i>
Rhodanthidium septemdentatum	<i>Rhodanthidium septemdentatum</i>
Rhyacophila pubescens	<i>Rhyacophila pubescens</i>
Rhyacophila vulgaris	<i>Rhyacophila vulgaris</i>
Rhyparochromus phoeniceus	<i>Rhyparochromus phoeniceus</i>
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>
Saperda populnea	<i>Saperda populnea</i>
Sciocoris homalonotus	<i>Sciocoris homalonotus</i>
Scolie hirsute	<i>Scolia hirta</i>
Selatosomus amplicollis	<i>Selatosomus amplicollis</i>
Serratella ignita	<i>Serratella ignita</i>
Sigilla dorsata	<i>Sigilla dorsata</i>
Silène	<i>Brintesia circe</i>
Silpha obscura	<i>Silpha obscura</i>
Sisyphus	<i>Sisyphus schaefferi</i>
Sitochroa verticalis	<i>Sitochroa verticalis</i>
Souci	<i>Colias crocea</i>
Souris	<i>Minoa murinata</i>
Spectre	<i>Apopetes spectrum</i>
Sphex funerarius	<i>Sphex funerarius</i>
Sphinx gazé	<i>Hemaris fuciformis</i>
Sphinx-Bourdon	<i>Hemaris tityus</i>
Spilostethus pandurus	<i>Spilostethus pandurus</i>
Stagonomus amoenus	<i>Stagonomus amoenus</i>
Stagonomus bipunctatus bipunctatus	<i>Stagonomus bipunctatus bipunctatus</i>
Staria lunata	<i>Staria lunata</i>
Stenodema calcarata	<i>Stenodema calcarata</i>
Stephanitis pyri	<i>Stephanitis pyri</i>
Strobilotoma typhaecornis	<i>Strobilotoma typhaecornis</i>
Sylvain azuré	<i>Limnitis reducta</i>
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>
Synagapetus dubitans	<i>Synagapetus dubitans</i>
Syromastus rhombeus	<i>Syromastus rhombeus</i>
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>
Tacheté austral	<i>Pyrgus malvoides</i>
Téléphone de campagne	<i>Cantharis rustica</i>
Ténébrion des boulevards	<i>Diaperis boleti</i>

Ténébrion des pigeonniers	<i>Blaps mucronata</i>
Tétrix déprimé	<i>Tetrix depressa</i>
Thécla de la Ronce	<i>Callophrys rubi</i>
Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>
Thisanotia chrysonuchella	<i>Thisanotia chrysonuchella</i>
Timarcha nicaeensis	<i>Timarcha nicaeensis</i>
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
Tritoma bipustulata	<i>Tritoma bipustulata</i>
Troënière	<i>Craniophora ligustri</i>
Tropinota hirta	<i>Tropinota hirta</i>
Trox perlatus	<i>Trox perlatus</i>
Trypocopris vernalis	<i>Trypocopris vernalis</i>
Tythaspis sedecimpunctata	<i>Tythaspis sedecimpunctata</i>
Vanessa des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>
Ver luisant	<i>Lampyrus noctiluca</i>
Villa hottentotta	<i>Villa hottentotta</i>
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
Wormaldia occipitalis	<i>Wormaldia occipitalis</i>
Xyline floue	<i>Polymixis dubia</i>
Xylocope panard	<i>Xylocopa valga</i>
Yponomeuta cagnagella	<i>Yponomeuta cagnagella</i>
Zygène de la Bugrane	<i>Zygaena hilaris</i>
Zygène de la Coronille variée	<i>Zygaena ephialtes</i>
Zygène de la Petite coronille	<i>Zygaena fausta</i>
Zygène du Pied-de-Poule	<i>Zygaena filipendulae</i>
Zygénule des Genêts	<i>Heterogynis penella</i>

Mammifères	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>
Chat domestique	<i>Felis catus</i>
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
Fouine	<i>Martes foina</i>
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Loir gris	<i>Glis glis</i>
Loup gris	<i>Canis lupus</i>
Martre	<i>Martes martes</i>
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>
Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrobullaris</i>
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
Souris grise	<i>Mus musculus</i>
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>
Myriapodes	
Scutigère véloce	<i>Scutigera coleoptrata</i>



© Fanny PAGEAUD

Martre

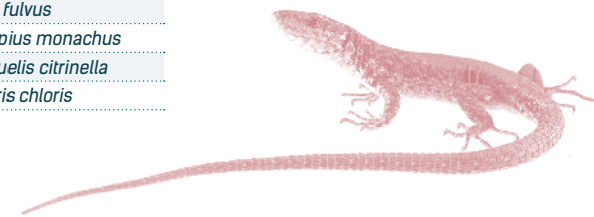
Oiseaux	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>
Crave à bec rouge	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Fauvette à lunettes	<i>Sylvia conspicillata</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>

Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Hibou petit-duc	<i>Otus scops</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Moineau souldie	<i>Petronia petronia</i>
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>

Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>
Vautour moine	<i>Aegyptius monachus</i>
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>

Reptiles	
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis / veronensis</i>
Orvet de Véronne	
Psammodrome d'Edwards	<i>Psammodromus edwardsianus</i>
Seps strié	<i>Chalcides striatus</i>
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>

Vers plats	
Polycelis felina	<i>Polycelis felina</i>



## VÉGÉTAUX

Taxon	Nom vernaculaire	Taxon
<b>Plantes</b>		
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	
Adonis couleur de feu	<i>Adonis flammaea</i>	
Aethionème des rochers	<i>Aethionema saxatile</i>	
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>	
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	
Alysson à calice persistant	<i>Alyssum alyssoides</i>	
Amélanchier	<i>Amelanchier ovalis</i>	
Androsace de Chaix	<i>Androsace chaixii</i>	
Anémone alpine	<i>Anemone alpina</i>	
Anémone hépatique	<i>Anemone hepatica</i>	
Anthémis des champs	<i>Anthemis arvensis</i>	
Anthémis des teinturiers	<i>Cota tinctoria</i>	
Anthémis géante	<i>Cota altissima</i>	

Taxon	Nom vernaculaire	Taxon
Anthyllide à fleurs rouges	<i>Anthyllis vulneraria rubriflora</i>	
	"	
Anthyllide alpestre	<i>Anthyllis vulneraria subsp. alpestris</i> "	
Anthyllide des montagnes	<i>Anthyllis montana</i>	
Aphyllanthe de Montpellier	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	
Arabette des Alpes	<i>Arabis alpina</i>	
Arabette des collines	<i>Arabis collina</i>	
Arabette dressée	<i>Arabis auriculata</i>	
Arabette glabre	<i>Turritis glabra</i>	
Arabette hérissée	<i>Arabis sagittata</i>	
Arabette poilue	<i>Arabis hirsuta</i>	
Arabette Tourette	<i>Pseudoturritis turrita</i>	
Argyrolobe de Linné	<i>Argyrolobium zanonii</i>	

Plantes (suite)	
Arméria faux Buplèvre	<i>Armeria arenaria bupleuroides</i>
Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>
Astragale vésiculeux	<i>Astragalus vesicarius vesicarius</i>
Avoine des prés	<i>Helictochloa pratensis</i>
Avoine toujours verte	<i>Helictotrichon sempervirens</i>
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>
Brome érigé	<i>Bromopsis erecta</i>
Buglossoides incrassata permixta	<i>Buglossoides incrassata permixta</i>
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i>
Buis commun	<i>Buxus sempervirens</i>
Caméline à petits fruits	<i>Camelina microcarpa</i>
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>
Campanule gantelée	<i>Campanula trachelium</i>
Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>
Carline caulescente	<i>Carlina acaulis caulescens</i>
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i>
Céphalanthère à grandes fleurs	<i>Cephalanthera damasonium</i>
Céraiste suffrutescent	<i>Cerastium arvense suffruticosum</i>
Cétérach officinal	<i>Asplenium ceterach</i>
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i>
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
Coris de Montpellier	<i>Coris monspeliensis</i>
Coronille faux-séné	<i>Hippocrepis emerus</i>
Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>
Coucou	<i>Primula veris</i>
Crépide de Nîmes	<i>Crepis sancta</i>
Crocus de printemps	<i>Crocus vernus</i>
Crupine commune	<i>Crupina vulgaris</i>
Cupidone	<i>Catananche caerulea</i>
Cytise à feuilles sessiles	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>
Daphné camélee	<i>Daphne cneorum</i>
Dauphinelle Consoude	<i>Delphinium consolida</i>
Doradille des fontaines	<i>Asplenium fontanum</i>
Doradille verte	<i>Asplenium viride</i>
Drave de printemps	<i>Draba verna</i>
Épervière précoce	<i>Hieracium glaucinum</i>
Épervière tomenteuse	<i>Hieracium tomentosum</i>
Épiaire droite	<i>Stachys recta</i>
Érable à feuilles d'obier	<i>Acer opalus</i>

Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>
Euphorbe de Nice	<i>Euphorbia nicaeensis</i>
Euphorbe de Turin	<i>Euphorbia taurinensis</i>
Euphorbe dentée	<i>Euphorbia serrata</i>
Euphorbe des vallons	<i>Euphorbia characias</i>
Euphorbe douce	<i>Euphorbia dulcis</i>
Euphorbe épineuse	<i>Euphorbia spinosa</i>
Fétuque cendrée	<i>Festuca cinerea</i>
Fétuque de Timbal-Lagrange	<i>Festuca marginata</i>
Figuier commun	<i>Ficus carica</i>
Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>
Fritillaire à involucre	<i>Fritillaria involucreta</i>
Fumana à tiges retombantes	<i>Fumana procumbens</i>
Fumana couché	<i>Fumana procumbens</i>
Fumeterre de Vaillant	<i>Fumaria vaillantii</i>
Gaillet à feuilles d'Asperge	<i>Galium corrudifolium</i>
Gaillet à feuilles luisantes	<i>Galium lucidum</i>
Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
Genêt cendré	<i>Genista cinerea</i>
Genêt d'Espagne	<i>Spartium junceum</i>
Genêt joli	<i>Genista pulchella</i>
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>
Genévrier de phoenicie	<i>Juniperus phoenicea</i>
Genévrier oxycèdre	<i>Juniperus oxycedrus</i>
Gentiane printanière	<i>Gentiana verna</i>
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>
Géranium fluet	<i>Geranium pusillum</i>
Géranium luisant	<i>Geranium lucidum</i>
Géranium pourpre	<i>Geranium purpureum</i>
Germandrée botryde	<i>Teucrium botrys</i>
Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>
Germandrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Germandrée Polium	<i>Teucrium polium polium</i>
Globulaire à feuilles cordées	<i>Globularia cordifolia</i>
Globulaire commune	<i>Globularia bisnagarica</i>
Globulaire rampante	<i>Globularia repens</i>
Grande Listère	<i>Neottia ovata</i>
Grande Pâquerette des montagnes	<i>Bellidistrum michelii</i>
Groseillier à maquereaux	<i>Ribes uva-crispa</i>

Gueule-de-lion	<i>Antirrhinum majus majus</i>
Gui blanc	<i>Viscum album</i>
Gui d'Autriche	<i>Viscum album austriacum</i>
Hélianthème de Spach	<i>Fumana ericifolia</i>
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>
Hélianthème d'Italie	<i>Helianthemum oelandicum</i>
Hélianthème hérissé	<i>Helianthemum hirtum</i>
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
Hornungie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>
Immortelle à fleurs fermées	<i>Xeranthemum inapertum</i>
Immortelle des dunes	<i>Helichrysum stoechas</i>
Inule des montagnes	<i>Inula montana</i>
Iris jaunâtre	<i>Iris lutescens</i>
Jasmin jaune	<i>Jasminum fruticans</i>
Joubarbe des terrains calcaires	<i>Sempervivum calcareum</i>
Julienne à feuilles laciniées	<i>Hesperis laciniata</i>
Juniperus communis nana	<i>Juniperus communis nana</i>
Koelerie du Valais	<i>Koeleria vallesiana</i>
Laïche de Haller	<i>Carex halleriana</i>
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>
Laïche humble	<i>Carex humilis</i>
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>
Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>
Laser de Gaule	<i>Laserpitium gallicum</i>
Laser siler	<i>Laserpitium siler</i>
Lavande à larges feuilles	<i>Lavandula latifolia</i>
Lavande officinale	<i>Lavandula angustifolia</i>
Lierre grim pant	<i>Hedera helix</i>
Lin à feuilles de Salsola	<i>Linum appressum</i>
Lin campanulé	<i>Linum campanulatum</i>
Liondent crépu	<i>Leontodon crispus</i>
Lunetière lisse	<i>Biscutella laevigata</i>
Luzerne naine	<i>Medicago minima</i>
Mâche dentée	<i>Valerianaella dentata</i>
Marrube commun	<i>Marrubium vulgare</i>
Millepertuis coris	<i>Hypericum coris</i>
Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>
Narcisse des poètes	<i>Narcissus poeticus</i>
Nerprun Alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i>
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i>

Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
Noix de terre	<i>Bunium bulbocastanum</i>
Oeillet prolifère	<i>Petrorhagia prolifera</i>
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>
Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>
Ophrys verdissant	<i>Ophrys virescens</i>
Ophrys vetula	<i>Ophrys vetula</i>
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>
Ornithogale à feuilles droites	<i>Ornithogalum kochii</i>
Orobanche grêle	<i>Orobanche gracilis</i>
Orpin à feuilles serrées	<i>Sedum dasyphyllum</i>
Orpin à pétales droits	<i>Sedum ochroleucum</i>
Orpin blanc jaunâtre	<i>Sedum sediforme</i>
Ortie brulante	<i>Urtica urens</i>
Pariétaire des murs	<i>Parietaria judaica</i>
Passerine dioïque	<i>Thymelaea dioica</i>
Pâturin bulbeux	<i>Poa bulbosa</i>
Pâturin multiflore	<i>Poa molinerii</i>
Pavot argémone	<i>Papaver argemone</i>
Pavot douteux	<i>Papaver dubium</i>
Pédiculaire chevelue	<i>Pedicularis comosa subsp. comosa</i>
Pensée sauvage	<i>Viola tricolor</i>
Petite Mélisse	<i>Melica minuta</i>
Phalangère à fleurs de lys	<i>Anthericum liliago</i>
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i>
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>
Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra</i>
Pirote unilatérale	<i>Orthilia secunda</i>
Pissenlit du Nord	<i>Taraxacum aquilonare</i>
Pistoloche	<i>Aristolochia pistolochia</i>
Plantain moyen	<i>Plantago media</i>
Plantain serpent in	<i>Plantago maritima serpentina</i>
Platanthère à deux feuilles	<i>Platanthera bifolia</i>
Poirier amandier	<i>Pyrus spinosa</i>
Polygale de Nice	<i>Polygala nicaeensis</i>
Polypode austral	<i>Polypodium cambricum</i>
Pomme-de-pin	<i>Rhaponticum coniferum</i>
Potentille printanière	<i>Potentilla verna</i>
Renoncule crochue	<i>Ranunculus aduncus</i>
Renoncule des champs	<i>Ranunculus arvensis</i>
Renoncule graminée	<i>Ranunculus gramineus</i>
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>

## Plantes (suite)

Rue à feuilles étroites	<i>Ruta angustifolia</i>
Rue des murailles	<i>Asplenium ruta-muraria</i>
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
Sabline à parois fines	<i>Arenaria leptoclados</i>
Sabline de Provence	<i>Moehringia intermedia</i>
Sainfoin des rochers	<i>Onobrychis saxatilis</i>
Saponaire faux-basilic	<i>Saponaria ocymoides</i>
Sarriette de montagne	<i>Satureja montana</i>
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>
Saxifrage à feuilles en languette	<i>Saxifraga lantoscana</i>
Saxifrage à trois doigts	<i>Saxifraga tridactylites</i>
Saxifrage granulé	<i>Saxifraga granulata</i>
Saxifrage paniculé	<i>Saxifraga paniculata</i>
Sceau de salomon odorant	<i>Polygonatum odoratum</i>
Séneçon cinéraire	<i>Jacobaea maritima subsp. maritima</i>
Séneçon de Gaule	<i>Senecio gallicus</i>
Serratule à tiges nues	<i>Klasea nudicaulis</i>
Séséli de Provence	<i>Seseli galloprovinciale</i>
Seslérie blanchâtre	<i>Sesleria caerulea</i>
Silène cure-oreille	<i>Silene otites</i>
Silène nutans	<i>Silene nutans</i>
Silène saxifrage	<i>Silene saxifraga</i>
Stéhéline douteuse	<i>Staehelina dubia</i>
Stipe à tige laineuse	<i>Stipa eriocalis</i>

Stipe d'Offner	<i>Stipa offneri</i>
Tamier	<i>Dioscorea communis</i>
Thésium divariqué	<i>Thesium humifusum subsp. divaricatum</i>
Thym commun	<i>Thymus vulgaris</i>
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>
Tulipe des Alpes	<i>Tulipa sylvestris subsp. australis</i>
Valériane tubéreuse	<i>Valeriana tuberosa</i>
Vélar de Provence	<i>Erysimum nevadense subsp. collisparsum</i>
Vélarlet	<i>Sisymbrium irio</i>
Véronique pritanière	<i>Veronica verna</i>
Vesce de Hongrie	<i>Vicia pannonica</i>
Violette des bois	<i>Viola reichenbachiana</i>



# LES CONTRIBUTEURS



## Les contributeurs à l'atlas de la biodiversité communale de Saint-Jurs (observations sur la faune et la flore)

ABBA Alain	FLANDIN Eléonore	MAUREL Nicolas
ARNAUD Cédric	FOUCAUT Laurence	MOKRY Mathilde
AUE Amandine	GOLARD Frédérique	MONTEIL Michel
BARTY Marion	HALLOT Jacques	MOREL Adrien
BECQUET Denis	ILHER Delphine	MOREL Stella
BOUNIAS-DELACOUR Anne	JOUVENEZ Gaëtan	NEYRAC Denis
BOUVIN Laurent	LABESSOULHE Sarah	PUIG Gaëtan
BROOK Shamgar	LE MARTHELOT	RICHARD Antoine
CAILLE Ophélie	Andrée	SAUVAIRE Michèle
CARMINATI Nathalie	LONGARINI Sarah	SAUVAIRE Yann
CHAVY Dominique	MAIRE Alix	SERIE Marie-George
CHEISSON Laetitia	MAIRE Pascal	SOLDI Olivier
DEFFARGES Joss	MAIRE Pierick	SOURET Luc
DELLA CASA Sébastien	MAMINI Mireille	TANGA Olivier
ESCUDIER Anne-Marie	MARIE Julie	VASSEUR Maxime
FAVRE Alison	MARTINEZ Nicolas	VISSYRIAS Nicolas
FAVRE Philippe	MATHIS Marga	ZUNINO Sandrine

Retrouvez toutes les observations de l'atlas de la biodiversité communale de Saint-Jurs dans l'atlas GeoNature des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://biodiversite.pnrsud.fr/atlas>



Adonis couleur de feu

## REMERCIEMENTS

Le succès d'un atlas de la biodiversité communale repose sur un travail collectif. Aussi, nous adressons chaleureusement tous nos remerciements à :

✓ l'équipe municipale de Saint-Jurs et aux habitants de Saint-Jurs qui ont œuvré, aux côtés du Parc, pour que la démarche d'atlas communal de la biodiversité soit une réussite ;

✓ tous les habitants de la commune (mais aussi de communes voisines) qui ont fidèlement participé aux sorties d'inventaires et nous ont fait partager leurs observations, toujours dans un élan de curiosité et de bonne humeur. Votre curiosité sur le monde des petites bêtes et des plantes qui nous entourent et votre goût du partage ont été le moteur de la démarche. Et dans une société où on pourrait facilement céder et se laisser submerger par les flots continus de mauvaises nouvelles, cet enthousiasme est vital et aide à garder le cap !



Cheminées "d'ocre"  
du versant découpé par l'érosion



Observations en groupe  
lors d'une sortie inventaire

Et ce n'est parfois que plusieurs mois plus tard que des observations ponctuelles mais réitérées au cours de l'année, prennent toute leur signification. C'est ainsi que les divers témoignages d'observations du Vautour moine sur la commune nous paraissent maintenant évidents, après avoir découvert que l'espèce nichait sur la commune.

✓ tous les naturalistes bénévoles qui ont répondu fidèlement et avec enthousiasme à la sollicitation du Parc. Nous le savons, les naturalistes bénévoles, aux côtés des communes et du Parc, ont un rôle prépondérant pour l'amélioration des connaissances qu'apporte un atlas de la biodiversité communale. Mais pour Saint-Jurs, cela est encore plus vrai. En effet, l'atlas de la biodiversité communale a été réalisé sur une période raccourcie et pourtant le bilan fait état d'une impressionnante somme d'observations réalisées et d'espèces comptabilisées.

✓ nos partenaires historiques ou plus récents qui ont rejoint l'aventure des atlas de la biodiversité communale animés par le Parc. C'est ainsi que depuis deux ans, les araignées font leur apparition dans la liste des habitants (non humains) de la commune et c'est la première fois qu'une araignée est mise à l'honneur dans le cahier de la biodiversité. Merci aussi aux intervenants et intervenantes qui nous font partager leur passion. C'est aussi la première fois que la géologie fut à l'honneur du programme des inventaires et nous remercions vivement Myette GUIOMAR, géologue et membre du Conseil scientifique du Parc, qui a su animer sous nos yeux une histoire vieille de plusieurs centaines de millions d'années et qui continue à façonner les paysages de la commune et leur biodiversité.

- ✓ Laurence FOUCAUT, également membre du Conseil scientifique du Parc, pour sa connaissance incroyable de la flore de notre département et du Verdon, sa curiosité insatiable qui la mène partout, sa bienveillance et son dévouement en appui au Parc. Toujours partante pour aller sur le terrain, Laurence a aussi contribué à la rédaction de ce cahier que vous tenez entre les mains.
- ✓ sans oublier une petite dédicace à une jeune fille qui se reconnaîtra, la jeune fille « des cailloux » : car elle sait voir, sentir dans les pierres tout ce qu'elles ont à nous raconter. Ces pierres viennent de loin, sont le reflet d'une histoire maintes fois chaotique. Qu'elles puissent lui donner l'énergie de poursuivre un beau et long chemin.
- ✓ avec une dédicace spéciale à Philippe FAVRE et Michel MONTEIL qui, patiemment et avec passion, ont contribué depuis de nombreuses années à la connaissance de la biodiversité de leur commune et ont pris plaisir à nous faire partager leurs connaissances et à participer activement à l'atlas de la biodiversité communale.

Cet inventaire de la biodiversité communale n'aurait pu voir le jour sans le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), via des financements du Plan « France relance ».

**Publication du Parc naturel régional du Verdon réalisée dans le cadre des atlas de la biodiversité communale avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité, avec le concours du Plan France relance**

**Directeur de publication :** Bernard Clap

**Coordination et rédaction :** Dominique Chavy

**Suivi :** Marlène Économidès, Laurence Foucaut, Nicolas Martinez

**Mise en page et graphisme :** Autrement Dit Communication

**Illustrations :** Fanny Pageaud, Olivier Loir, Maelle Le Toquin, Stéphane Geus, Fabrice Hibert et Cyril Girard

**Photographies :** David Allemand, Damien Bruschi, Dominique Chavy, Philippe Favre, Mathilde Grange, Marlène Economidès, Jordan Lacoste, Jean-Philippe Gallet, Marc Pastouret et Guillaume Ruiz

**Imprimé en France en juillet 2023 par :** Imprimerie de Haute-Provence

Nous avons choisi une entreprise soucieuse de réduire son impact sur l'environnement pour imprimer ce document sur papier recyclé.

Entre l'automne 2022 et le printemps 2023, des agents du Parc naturel régional du Verdon, des habitants, des naturalistes du territoire et de la région, ainsi que plusieurs partenaires techniques et scientifiques, ont sillonné en long et en large la commune pour en améliorer la connaissance de la faune et de la flore.

Coordonné et animé par le Parc naturel régional du Verdon, l'atlas de la biodiversité communale de Saint-Jurs a ainsi permis de recenser plus d'un millier d'espèces.

Il ne s'agit cependant pas d'un inventaire exhaustif, ce qui serait presque mission impossible.

Mais ce travail, mené avec les habitants, offre un panorama de la biodiversité communale qui permet aussi de mieux en saisir les enjeux de conservation comme de mieux connaître ses singularités.

Pour chaque composante paysagère de la commune, que ce soit les cultures du plateau de Valensole, les landes et pelouses d'altitude, la forêt, les milieux rocheux, les milieux aquatiques ou encore le village, le cahier de la biodiversité propose ainsi un petit condensé sur ce que nous apprennent la présence de telle ou telle espèce et des relations étroites entre l'Homme et la Nature.

Une aquarelle, accompagnée d'une synthèse, permet de situer les principaux enjeux pour la conservation de la biodiversité communale. En fin de cahier figure la liste récapitulative des espèces observées. Sont également proposées des pistes de travail pour que la biodiversité communale, très riche, perdure et continue de faire du Verdon un territoire aux richesses naturelles préservées, un atout pour le futur.

Parc naturel  
régional du Verdon

Domaine de Valx  
04360 Moustiers-Sainte-Marie

[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)  
Tél : 04 92 74 68 00

Financé par



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon  
Une autre vie s'invente ici